



Rapport de recherche

Vers la réduction des disparités entre hommes et femmes au Vietnam : une analyse à partir des recensements de 1989, 1999 et 2009

Par
Danièle BÉLANGER,
NGUYEN Thi Ngoc Lan
et NGUYEN ThiThuy Oanh



Vers la réduction des disparités entre hommes et femmes au Vietnam :

**une analyse à partir des recensements
de 1989, 1999 et 2009**

Rapport de recherche
réalisé par

Danièle BÉLANGER
NGUYEN Thi Ngoc Lan
NGUYEN Thi Thuy Oanh

Rapport de recherche de l'ODSEF

Québec, novembre 2011

Éléments de référence pour citer ce document :

BÉLANGER, Danièle, NGUYEN Thi Ngoc Lan et NGUYEN Thi Thuy Oanh (2011), *Vers la réduction des disparités entre hommes et femmes au Vietnam : une analyse à partir des recensements de 1989, 1999 et 2009*, Rapport de recherche de l'ODSEF, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, Université Laval, Québec, 48 p.

NOTE À PROPOS DES AUTEURES

Danièle Bélanger est démographe et professeure à l'Université Western Ontario. Elle est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la population, le genre et le développement et directrice du programme de formation sur les migrations et les relations ethniques.

Thi Ngoc Lan Nguyen est analyste au Bureau national des statistiques du Vietnam à Hanoï et fait partie de la division des statistiques sur la population et l'emploi.

Thi Thuy Oanh Nguyen est analyste au Bureau national des statistiques du Vietnam à Hanoï et fait partie de la division des statistiques sur la population et l'emploi.

REMERCIEMENTS

Les auteures du présent rapport expriment toute leur gratitude envers M. Richard Marcoux, directeur de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), et son équipe pour l'appui, tant financier que logistique, offert à Nguyen Thi Thuy Oanh et à Nguyen Thi Ngoc Lan dans le cadre de leur séjour à l'ODSEF, à Québec, en mai 2011. Danièle Bélanger a également bénéficié de l'encadrement de l'ODSEF pendant sa sabbatique à l'Université Laval, de juillet 2010 à juillet 2011. Ce rapport n'aurait pu être publié sans l'étroite collaboration du Bureau national des statistiques (*General Statistical Office*) du Vietnam, lequel a, d'une part, rendu accessibles les bases de données censitaires exploitées et, d'autre part, libéré Nguyen Thi Thuy Oanh et Nguyen Thi Ngoc Lan de leurs obligations professionnelles pendant le temps nécessaire à sa rédaction. Les auteures remercient le World Economic Forum pour leur autorisation à utiliser certains éléments de leur méthode d'analyse des disparités entre les genres. Nous exprimons notre gratitude envers Anna Olivier pour son rigoureux travail de révision et de mise en page de la version française, ainsi que Gale Cassidy pour la révision de la version anglaise. La traduction en vietnamien a été effectuée par Monsieur Hoang Xuyen. Enfin, les auteures désirent remercier M^{me} Tran Thi Van, du Fonds des Nations Unies pour la population, d'avoir mis l'ODSEF en contact avec le Bureau national des statistiques du Vietnam, contact qui a rendu possible la formation de cette équipe de travail.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES FIGURES	vi
CARTE DU VIETNAM	1
CONTRIBUTION DE CE RAPPORT	3
DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE	3
RÉSULTATS	6
Participation au marché du travail et possibilités d'avancement professionnel	6
Taux de participation au marché du travail	6
Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs.....	7
Travailleurs professionnels et techniques	8
Niveau d'éducation	9
Taux d'alphabétisation	9
Taux d'inscription dans l'enseignement primaire	10
Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire	10
Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur (1999 et 2009)	11
Santé et espérance de vie	12
Rapport de masculinité à la naissance	12
Taux de mortalité infantile.....	13
Espérance de vie à la naissance	14
CONCLUSION	15
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	16
ANNEXES	17
Annexe 1 – Mesure de la disparité entre les genres, 1989 à 2009	17
Annexe 2 – Évolution des pourcentages par variable, 1989 à 2009	27
Annexe 3 – Variation des indicateurs de genre, Vietnam, 1989-2009	31
Annexe 4 – Description des régions	32
Annexe 5 – Définition des variables	36
Annexe 6 – Problèmes de comparabilité entre les trois recensements	37
1. Participation économique	37
2. Niveau d'éducation	40
Annexe 7 – Détails sur les sources de données et les méthodes	41

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU A1.1 Disparités de genre, ensemble du Vietnam, 1989 à 2009.....	18
TABLEAU A1.2 Disparités de genre, zones urbaines, 1989 à 2009	19
TABLEAU A1.3 Disparités de genre, zones rurales, 1989 à 2009.....	20
TABLEAU A1.4 Disparités de genre, Montagnes et plateaux du Nord, 1989 à 2009	21
TABLEAU A1.5 Disparités de genre, Delta du fleuve Rouge, 1989 à 2009	22
TABLEAU A1.6 Disparités de genre, Côte centrale du Nord et du Sud, 1989 à 2009	23
TABLEAU A1.7 Disparités de genre, Hauts plateaux du Centre, 1989 à 2009	24
TABLEAU A1.8 Disparités de genre, Sud-Est, 1989 à 2009	25
TABLEAU A1.9 Disparités de genre, Delta du Mékong, 1989 à 2009	26
TABLEAU A3.1 Variation absolue des indicateurs de genre, Vietnam, 1989-2009	31
TABLEAU A4.1 Provinces et régions au recensement de 1989	33
TABLEAU A4.2 Provinces et régions au recensement de 1999	34
TABLEAU A4.3 Provinces et régions au recensement de 2009	35
TABLEAU A6.1 Classification des professions, recensements de 1989, de 1999 et de 2009	39

LISTE DES FIGURES

CARTE DU VIETNAM.....	1
FIGURE A2.1 Participation au marché du travail, Vietnam, 1989-2009.....	27
FIGURE A2.2 Taux d'alphabétisation (population de 15 ans et plus), Vietnam, 1989-2009	27
FIGURE A2.3 Taux d'inscription net dans l'enseignement primaire, Vietnam, 1989-2009.....	28
FIGURE A2.4 Taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire, Vietnam, 1989-2009	28
FIGURE A2.5 Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur, Vietnam, 1999-2009.....	29
FIGURE A2.6 Taux de masculinité à la naissance, Vietnam, 1989-2009	29
FIGURE A2.7 Espérance de vie à la naissance, Vietnam, 1989-2009	30
FIGURE A2.8 Taux de mortalité infantile, Vietnam, 1989-2009.....	30

CARTE DU VIETNAM

R1. Montagnes et plateaux du Nord

02. Ha Giang
04. Cao Bang
06. Bac Kan
08. Tuyen Quang
10. Lao Cai
11. Dien Bien
12. Lai Chau
14. Son La
15. Yen Bai
17. Hoa Binh
19. Thai Nguyen
20. Lang Son
24. Bac Giang
25. Phu Tho

R2. Delta du fleuve Rouge

01. Ha Noi
22. Quang Ninh
26. Vinh Phuc
27. Bac Ninh
30. Hai Duong
31. Hai Phong
33. Hung Yen
34. Thai Binh
35. Ha Nam
36. Nam Dinh
37. Ninh Binh

R3. Côte centrale du Nord et du Sud

38. Thanh Hoa
40. Nghe An
42. Ha Tinh
44. Quang Binh
45. Quang Tri
46. Thua Thien Hue
48. Da Nang
49. Quang Nam
51. Quang Ngai
52. Binh Dinh
54. Phu Yen
56. Khanh Hoa
58. Ninh Thuan
60. Binh Thuan

R4. Hauts plateaux du Centre

62. Kon Tum
64. Gia Lai
66. Dak Lak
67. Dak Nong
68. Lam Dong

R5. Sud-Est

70. Binh Phuoc
72. Tay Ninh
74. Binh Duong
75. Dong Nai
77. Ba Ria - Vung Tau
79. Ho Chi Minh Ville



R6. Delta du Mékong

80. Long An
82. Tien Giang
83. Ben Tre

84. Tra Vinh
86. Vinh Long
87. Dong Thap
89. An Giang

91. Kien Giang
92. Can Tho
93. Hau Giang
94. Soc Trang

95. Bac Lieu
96. Ca Mau

INTRODUCTION

Pour la première fois depuis la réunification du Vietnam en 1975, il est possible d'accéder à des données statistiques permettant d'inventorier deux décennies de changements en matière d'égalité des genres au Vietnam. Ce rapport a pour objectif principal de résumer les progrès que le Vietnam a réalisés afin d'offrir aux hommes et aux femmes les mêmes possibilités dans la société. Les microdonnées provenant des recensements nationaux de la population et de l'habitat de 1989, de 1999 et de 2009 nous permettent d'estimer ces progrès et de documenter statistiquement les réalisations visant à combler les disparités entre les genres. Nous présentons des résultats pour dix variables, regroupées en trois domaines essentiels de la vie des hommes et des femmes : la participation au marché du travail et les possibilités d'avancement professionnel, le niveau d'éducation ainsi que la santé et l'espérance de vie.

Les résultats de cette analyse montrent que d'énormes progrès ont été enregistrés. Les filles et les femmes occupent une bien meilleure place au sein de la société vietnamienne en 2009 que vingt ans auparavant. Les réalisations sur le plan éducatif sont particulièrement remarquables : depuis 2009, il y a davantage de filles inscrites dans l'enseignement secondaire et supérieur que de garçons. Au cours des 20 dernières années, la participation au marché du travail et les possibilités d'avancement professionnel ont continué à s'améliorer pour les femmes. Et, même si peu de femmes occupent des postes de pouvoir, elles sont tout de même beaucoup plus nombreuses qu'avant à le faire. En ce qui a trait à la santé et à l'espérance de vie, les hommes et les femmes ont bénéficié d'améliorations, mais les données indiquent une augmentation des rapports de masculinité à la naissance. Cette augmentation relative du nombre de naissances de garçons suggère une discrimination prénatale accrue fondée sur le sexe au détriment des filles.

Dans l'ensemble, il est clair que les initiatives, les programmes et les politiques que le gouvernement du Vietnam a mis en place ont permis de réduire les disparités entre les genres dans divers domaines, et parfois considérablement. Néanmoins, d'autres efforts doivent être déployés pour améliorer les possibilités d'avancement professionnel pour les femmes et pour valoriser les filles.

Malgré le portrait positif que les données de recensement offrent, notre analyse comportent des limites. Nous ne présentons pas de résultats spécifiques pour les groupes les plus vulnérables,

comme les personnes vivant sous le seuil de la pauvreté ou les groupes ethniques minoritaires. De plus, les disparités entre les genres ne peuvent pas être mesurées uniquement à l'aide de simples indicateurs quantitatifs comme ceux que les données de recensements fournissent. Le type d'analyse que nous présentons ici n'intègre pas certains aspects de la discrimination fondée sur le genre concernant l'accès à l'emploi ou à l'éducation. De plus, la violence domestique et le harcèlement sexuel constituent d'autres domaines de progrès à réaliser dans l'atteinte de la parité entre les genres, mais ils ne peuvent pas être évalués à l'aide des données de recensement.

CONTRIBUTION DE CE RAPPORT

Plusieurs monographies et rapports ont été publiés à partir d'analyses des données des recensements du Vietnam. Toutefois, ce rapport présente la première analyse complète d'un thème en faisant appel aux trois recensements les plus récents. Il constitue également la première analyse à évaluer les progrès visant à réduire les disparités entre les genres au cours des 20 dernières années. En résumé, ce rapport contribue à l'acquisition de connaissances grâce à trois éléments :

1. La première comparaison d'une série d'indicateurs par genre pour trois recensements successifs à l'échelle nationale, et en distinguant zones rurales et urbaines;
2. La première comparaison d'une série d'indicateurs par genre pour trois recensements successifs par région, pour les six régions socio-économiques du Vietnam (avec la reprogrammation des régions afin de comparer les trois recensements entre eux);
3. La première comparaison des rapports de masculinité à la naissance calculés pour trois recensements successifs à partir des données individuelles provenant des histoires génésiques des femmes¹.

DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Cette analyse porte sur les données-échantillon de recensement (questionnaire long) correspondant aux échantillons de la population totale pour les recensements nationaux de la population et de l'habitat du Vietnam de 1989, de 1999 et de 2009. Les ensembles de données comprennent les données-échantillon à 5 % pour le recensement de 1989, à 3 % pour le recensement de 1999 et à 15 % pour le recensement de 2009 (Bureau des statistiques

¹ Cette méthode de calcul offre des estimés plus précis que ceux basés sur le rapport des effectifs de garçons et de filles de moins de 1 an obtenu dans le recensement.

générales, 1991; Comité de direction central du recensement de la population, 1990; Comité de direction central du recensement de la population et de l'habitat, 2000 et 2010).

Nos estimations utilisent la méthode du Forum économique mondial présentée dans *The Global Gender Gap Report 2010* (Hausman, Tyson et Zahidi, 2010) et présentent des résultats dans trois domaines essentiels : (1) la participation au marché du travail et les perspectives d'avancement professionnel, (2) le niveau d'éducation et (3) la santé et l'espérance de vie. Pour chacun, nous estimons les variables que le Forum économique mondial (Hausman, Tyson et Zahidi, 2010) a utilisées pour calculer les indices de disparité entre les genres. Au total, nous présentons des résultats pour dix variables².

Variables analysées dans ce rapport³

Participation au marché du travail et possibilités d'avancement professionnel

1. Taux de participation au marché du travail
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs (distribution par sexe)
3. Travailleurs professionnels et techniques (distribution par sexe)

Niveau d'éducation

4. Taux d'alphabétisation
5. Taux d'inscription net dans l'enseignement primaire
6. Taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur

Santé et espérance de vie

8. Espérance de vie à la naissance
9. Rapport de masculinité à la naissance
10. Taux de mortalité infantile

² Le Forum économique mondial utilise un total de 14 variables pour calculer l'indice global de disparité entre les genres. Nous ne possédons pas les données pour deux d'entre elles (équité salariale et revenu) et c'est pourquoi nous ne pouvions pas les inclure dans notre analyse. Les données de recensement ne fournissent pas de renseignements sur les variables utilisées pour mesurer la participation politique. Nous avons ajouté le taux de mortalité infantile à notre analyse. *The Global Gender Gap Report* du Forum économique mondial (Hausman, Tyson et Zahidi, 2010) n'inclut pas cette variable.

³ Voir l'annexe 5 pour le détail sur le calcul de chacune des variables.

Tous les résultats sont présentés en annexe (annexes 1 à 3). Les résultats des variables sont présentés séparément pour les hommes et les femmes (par exemple, le pourcentage de femmes actives par rapport à l'ensemble des femmes et le pourcentage d'hommes actifs par rapport à l'ensemble des hommes). Cependant, pour les variables mesurant les possibilités d'avancement professionnel (Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs; Travailleurs professionnels et techniques), nous présentons la répartition femmes-hommes au sein de l'ensemble du groupe (pourcentage de femmes par rapport à l'ensemble des hommes et des femmes travaillant dans la catégorie professionnelle choisie, et pourcentage d'hommes dans le même ensemble). Quant au rapport de masculinité à la naissance, il est directement exprimé par un ratio femmes/hommes dans les tableaux A1.1 à A1.9 (afin d'être harmonisé avec les autres ratios de ces tableaux), alors que nous présentons le ratio standard hommes/femmes dans le texte et dans la figure A2.6 (nombre de garçons pour 100 filles à la naissance).

Ce rapport fournit d'abord pour les 10 variables choisies des résultats permettant d'évaluer les progrès réalisés. Nous évaluons les indicateurs pour les trois recensements, tant pour les hommes que pour les femmes, à la fois pour l'ensemble du pays et par région (annexe 1, tableaux A1.1 à A1.9). Nous présentons également des résultats sur les changements absolus en pourcentage entre 1989 et 2009 pour chaque variable (annexes 2 et 3).

En second lieu, nous examinons les disparités entre les genres pour chaque recensement et nous calculons les progrès accomplis afin de réduire ces disparités entre 1989 et 2009. Nous présentons un ratio des indicateurs des femmes par rapport aux hommes (ratio femmes-hommes) pour chaque variable (annexe 1, tableaux A1.1 à A1.9). Les ratios représentent le nombre de femmes pour 100 hommes. Le point de référence en matière d'égalité est 1, ce qui signifie que les hommes et les femmes sont également représentés. Lorsque le ratio est supérieur à 1, cela indique que la disparité est en faveur des femmes. Nous comparons les ratios obtenus pour les 10 variables pour chacun des recensements afin d'évaluer les changements entre 1989 et 2009 dans les trois domaines étudiés.

RÉSULTATS

Participation au marché du travail et possibilités d'avancement professionnel

Taux de participation au marché du travail

→ Les taux de participation au marché du travail au Vietnam sont demeurés relativement stables entre 1989 et 2009, avec environ 75 % de la population active sur le marché du travail.

→ Les taux de participation au marché du travail sont presque les mêmes pour les hommes et les femmes de toutes les régions du Vietnam, à l'exception de la région des haut plateaux du Centre et de celle du Sud-Est, où les femmes ont beaucoup moins tendance à travailler que les hommes. Cette différence se maintient au fil des trois recensements.

→ Les femmes de la région du Sud-Est ont connu la plus forte augmentation du taux de participation au marché du travail (3,9 points d'augmentation en 20 ans), tandis que les femmes de la région du delta du fleuve Rouge ont subi une baisse de 6,2 points au fil des trois recensements.

Les résultats sur la participation au marché du travail pour les hommes et les femmes démontrent une participation élevée en 1989, qui s'est maintenue au fil des deux décennies suivantes. Dans l'ensemble, en 2009, les femmes étaient moins susceptibles de travailler que les hommes, mais leur taux de participation (71,4 %) est élevé par rapport aux normes internationales. Entre 1989 et 1999, nous avons observé une légère baisse pour les hommes et les femmes, baisse que nous attribuons principalement aux différentes façons de mesurer la participation au marché du travail dans les recensements⁴.

De 1989 à 2009, les résultats démontrent un léger déclin de la participation chez les femmes et une augmentation chez les hommes dans les zones urbaines. Les femmes des zones urbaines affichent des taux de participation au marché du travail inférieurs à ceux des femmes des zones rurales. Les résultats par région révèlent que moins de femmes travaillaient dans la région du Sud-Est, une tendance qui a perduré au fil des deux décennies.

⁴ En 1999, la méthode utilisée était susceptible de donner lieu à des estimations moins élevées que celles utilisées pour les deux autres recensements (voir les annexes 6 et 7 pour le détail sur les questions de comparabilité entre les recensements et de méthodologie).

Ces résultats indiquent que la parité entre les genres quant à la participation au marché du travail pour les hommes et pour les femmes est presque atteinte au Vietnam, avec un ratio de 0,9 (90 femmes pour 100 hommes). Dans *The Global Gender Gap Report 2010*, le Vietnam occupe la 12^e position (sur 134 pays) à l'échelle internationale quant à la disparité entre les genres en matière de participation au marché du travail. Le ratio se rapproche davantage de 1 dans les zones rurales. Nous remarquons que les disparités sont plus présentes dans le sud du pays que dans le nord : la région des montagnes et plateaux du Nord, celle du delta du fleuve Rouge, celle de la côte centrale du Nord et du Sud ainsi que celle des hauts plateaux du Centre affichent des ratios supérieurs à 0,9, alors que les ratios sont inférieurs à 0,8 pour les régions du Sud-Est et du delta du Mékong. Cela indique une division du travail selon le genre plus prononcée et des possibilités professionnelles plus limitées pour les femmes vivant dans les deux régions les plus méridionales du Vietnam.

Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs

→ En 2009, les femmes représentent environ 25 % des législateurs, des hauts fonctionnaires et des directeurs.

→ Le ratio femmes-hommes s'améliore considérablement après 1989 pour toutes les régions et pour le pays dans son ensemble (de 16 femmes pour 100 hommes en 1989 à 30 femmes pour 100 hommes en 2009).

→ Les résultats indiquent qu'un immense progrès a été réalisé, mais que des améliorations supplémentaires sont nécessaires.

→ De tous les indicateurs étudiés dans ce rapport, c'est dans ce domaine que la disparité entre hommes et femmes est la plus prononcée.

La proportion de femmes dans certaines professions de pouvoir représente un indicateur de choix pour l'étude des disparités entre les genres. Pour cette raison, *The Global Gender Gap Report* utilise la distribution selon le genre des personnes occupant des fonctions de législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs pour étudier les écarts de possibilités d'avancement professionnel entre les hommes et les femmes. Les résultats indiquent que des hommes occupent 77 % de ces postes en 2009, mais les femmes ont accompli un énorme progrès de 1989 à 2009. À l'échelle du pays, seulement une femme sur six exerce l'une de ces professions en 1989, et presque une femme sur quatre en 2009. La proportion de femmes occupant ces postes est légèrement plus élevée dans les zones urbaines que dans les zones rurales, bien que la différence demeure faible. Nous constatons que la part des femmes s'est

améliorée dans toutes les régions, mais surtout dans la région des montagnes et plateaux du Nord (de 13,8 % à 25,1 %) et celle des hauts plateaux du Centre (de 9,8 % à 21,7 %).

La disparité entre les genres est moins forte dans la région du Sud-Est que dans les autres régions, beaucoup plus de femmes y exerçant ces professions (presque quatre femmes pour dix hommes, un ratio de 0,38). Les ratios des autres régions varient de 0,24 à 0,34. Il est intéressant de remarquer que, bien que les femmes de la région du Sud-Est participent moins au marché du travail que celles des autres régions, c'est dans cette région qu'il y a le plus de femmes qui occupent des postes de pouvoir. D'autres efforts sont nécessaires pour accroître les possibilités d'avancement professionnel pour les femmes au Vietnam. De tous les indicateurs étudiés dans ce rapport, c'est dans ce domaine que la disparité entre hommes et femmes est la plus prononcée.

Travailleurs professionnels et techniques

→ En 2009, la disparité entre les genres est légèrement favorable aux femmes quant à la distribution des hommes et des femmes faisant partie des travailleurs professionnels et techniques au Vietnam (ratio de 1,09).

→ La disparité entre les genres (en faveur des femmes) diminue au fil des deux décennies pour tout le pays, dans toutes les régions, et tant dans les zones urbaines que rurales.

→ Ces résultats indiquent que de nombreuses possibilités d'emploi à titre de travailleurs professionnels et techniques s'offrent aux femmes, sauf dans les régions du Sud-Est et du delta du Mékong où les femmes sont moins représentées que les hommes.

La part des femmes par rapport aux hommes en ce qui a trait aux travailleurs professionnels et techniques permet également de mesurer les possibilités qu'offre le marché du travail. Dans le cas du Vietnam, nous constatons une disparité entre les genres favorable aux femmes : elles sont plus représentées que les hommes dans ces catégories. La disparité entre les hommes et les femmes est particulièrement prononcée en 1989, puis décline. En 2009, la distribution des hommes et des femmes est presque la même, les femmes étant légèrement plus représentées. Au fil du temps, les tendances pour les zones urbaines et rurales ressemblent à celles du pays dans son ensemble. Dans les zones rurales, les femmes continuent d'être plus nombreuses que les hommes, alors que dans les zones urbaines, l'égalité est presque réalisée.

Par région, le changement le plus notable au fil du temps est une inversion de la distribution des genres dans les deux régions méridionales du Vietnam entre 1989 et 1999 : à compter de 1999, les hommes sont plus nombreux que les femmes pour ces professions (pour la région du Sud-Est, le ratio est de 1,24 en 1989 et de 0,98 en 1999; pour la région du delta du Mékong, le ratio est de 1,09 en 1989 et de 0,80 en 1999). En 2009, les ratios sont tous supérieurs à 1, à l'exception des régions du Sud-Est et du delta du Mékong, qui affichent des ratios respectifs de 0,90 et de 0,91. En somme, la parité entre les genres est atteinte partout au Vietnam, sauf dans le sud du pays où les hommes sont désormais plus représentés que les femmes dans les postes professionnels et techniques.

Niveau d'éducation

Taux d'alphabétisation

→ Le taux d'alphabétisation du Vietnam s'est amélioré entre 1989 et 2009, passant de 87,3 % à 93,5 %.

→ La hausse a été plus remarquable chez les femmes au fil des deux décennies, avec 8,7 points face à 3,1 points pour les hommes.

→ Le ratio entre femmes et hommes alphabétisés est moins déséquilibré : il est de 0,95 en 2009, alors qu'il était de 0,89 en 1989.

Les taux d'alphabétisation au Vietnam sont très élevés et la disparité entre les genres est presque inexistante. Les taux d'alphabétisation sont sensiblement les mêmes dans les différentes régions. La région des hauts plateaux du Centre a réalisé les progrès le plus considérables entre 1989 et 2009, avec une hausse de 9,5 points pour les hommes et de 15,3 points pour les femmes. Depuis 2009, les femmes de la région des montagnes et plateaux du Nord affichent le taux le plus faible du pays, avec 17,2 % de femmes analphabètes (soit 82,8 % d'alphabètes). Les ratios femmes-hommes pour 2009 sont supérieurs à 0,90 pour toutes les régions. Les disparités restantes sont surtout attribuables au plus grand nombre de femmes analphabètes que d'hommes analphabètes dans les groupes les plus âgés. Comme le démontrent les résultats sur l'éducation présentés ci-dessous, la disparité entre les genres en matière d'alphabétisation va disparaître dans les années à venir. Plus d'efforts devraient être déployés pour promouvoir l'alphabétisation dans la région des montagnes et plateaux du Nord et dans celle des hauts plateaux du Centre.

Taux d'inscription dans l'enseignement primaire

- Au Vietnam, le taux d'inscription dans l'enseignement primaire a connu une hausse de 30,3 points, passant de 65,3 % en 1989 à 95,6 % en 2009.
- Depuis 1989, autant de filles que de garçons s'inscrivent à l'école primaire.
- Les plus faibles taux d'inscription sont observés dans la région des montagnes et plateaux du Nord, dans celle des hauts plateaux du Centre et dans celle du delta du Mékong.
- Le taux d'inscription qui a connu la plus forte augmentation pour les filles et les garçons est celui de la région des hauts plateaux du Centre, avec une hausse de presque 40 points (passant de 54,5 % à 93,3 % au cours des deux décennies).
- Même dans les régions où les taux d'inscription sont les plus faibles, le nombre de filles et de garçons est le même.

Une analyse effectuée à partir des données du recensement de 1989 a indiqué que le Vietnam avait déjà fait des progrès significatifs afin d'éliminer les disparités entre les genres au niveau de l'éducation primaire (Knodel et Jones, 1996). Notre analyse démontre que cette égalité est demeurée stable. De plus, nous constatons que toutes les régions se sont grandement améliorées. Toutefois, notre analyse ne permet pas d'analyser ces disparités au sein des populations les plus vulnérables, dont les groupes souffrant de pauvreté et certains groupes de minorités ethniques.

Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire

- En 2009, environ 75 % des enfants sont inscrits à l'école secondaire, une hausse de 38,2 points (seulement 36,5 % l'étaient en 1989).
- De 1989 à 2009, les taux d'inscription chez les filles se sont davantage améliorés (gain de 41,9 points, face à 34,8 points chez les garçons).
- La disparité entre les genres en faveur des garçons observée en 1989 n'existe plus, et elle a fait place à une disparité en faveur des filles en 2009, avec 76,7 % des filles inscrites à l'école secondaire pour 72,8 % des garçons.

L'augmentation des taux d'inscription dans l'enseignement secondaire est remarquable. Les zones urbaines comme rurales se sont considérablement améliorées, mais la plus grande hausse concerne les filles des zones rurales, avec un taux d'inscription passant de 29,5 % en

1989 à 74,5 % en 2009. Par région, ce sont les filles des régions de la côte centrale du Nord et du Sud, des hauts plateaux du Centre et enfin du delta du fleuve Rouge qui ont obtenu le plus grand nombre de points (45 points en 20 ans dans toutes ces régions). En 2009, le ratio femmes-hommes était supérieur à 1 dans les six régions du Vietnam. La région des hauts plateaux du Centre affichait le ratio le plus élevé (1,12). Bien que la disparité entre les genres ait disparu, le taux d'inscription pour les filles et les garçons peut être amélioré. Les ratios supérieurs à 1, indiquant la plus grande propension des filles à fréquenter l'école secondaire, reflètent une tendance internationale déjà documentée (Nations Unies, 2010).

Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur (1999 et 2009⁵)

- Environ 25 % des hommes et des femmes sont inscrits dans l'enseignement supérieur en 2009.
- Les taux d'inscription ont connu une hausse de 15 points de 1999 à 2009, les femmes obtenant plus de points que les hommes (16,3 points contre 13,6 points).
- La disparité entre les genres en faveur des hommes en 1999, avec 84 femmes pour 100 hommes inscrits, fait place à une disparité en faveur des femmes, avec 109 femmes inscrites pour 100 hommes dans l'éducation supérieure en 2009.
- Les taux d'inscription ont surtout augmenté dans les zones urbaines et dans les régions comportant de grands centres urbains.

Au Vietnam, l'enseignement postsecondaire occupe une place importante depuis fort longtemps, mais l'accès à l'enseignement supérieur à l'extérieur des grands centres urbains demeure difficile. Les taux d'inscription des régions suivantes ont connu une hausse rapide : le delta du fleuve Rouge (24,87 points), la région du Sud-Est (14,38 points) et la région de la côte centrale du Nord et du Sud (14,82 points). Les trois autres régions (région des montagnes et plateaux du Nord, région des hauts plateaux du Centre et delta du Mékong) ont connu des changements de moindre importance. Dans toutes les régions, à l'exception de celle des hauts plateaux du Centre, les gains ont été plus élevés pour les femmes que pour les hommes entre les deux recensements. En 2009, la région du Sud-Est affichait la plus grande disparité (ratio de 0,89), tandis que le ratio des autres régions était égal ou supérieur à 0,99.

⁵ Les taux d'inscription dans l'enseignement supérieur ne sont pas disponibles pour le recensement de 1989.

Santé et espérance de vie

Les variables étudiées ci-dessous présentent les différences entre les hommes et les femmes en matière de survie avant la naissance, en début de vie et tout au long de la vie.

Rapport de masculinité à la naissance

- Le rapport de masculinité augmente continuellement entre 1989 et 2009.
- Cette hausse indique une augmentation de la discrimination fondée sur le sexe avant la naissance.
- La région du delta du fleuve Rouge affiche le rapport de masculinité à la naissance le plus élevé pour 2009 (115,3).

Les rapports de masculinité à la naissance représentent de bons indicateurs du statut des filles par rapport à celui des fils. Un rapport de masculinité à la naissance supérieur à la normale (105 constitue la norme) indique que les familles adoptent des stratégies de sélection du sexe en faveur des fils. La façon la plus répandue d'intervenir sur le sexe des enfants qui naissent consiste à déterminer le sexe à l'aide d'une échographie, puis d'avorter ou non en fonction du résultat. Des rapports récents ont indiqué une croissance constante du rapport de masculinité à la naissance depuis le milieu des années 2000 au Vietnam (Fonds des Nations Unies pour la population, 2010; Guilmoto, Hoàng et Ngo Van, 2009)⁶.

Nous comparons, pour notre analyse, les rapports de masculinité à la naissance à l'aide de données provenant des histoires génésiques d'un sous-échantillon de femmes (femmes mariées de 15 à 49 ans) obtenu pour chaque recensement. Nous estimons le taux de masculinité à la naissance à partir du nombre de naissances vivantes enregistrées au cours de l'année précédant le recensement. Cette méthode donne de meilleurs résultats que le rapport garçons-filles de moins d'un an fourni par le recensement, méthode utilisée dans des analyses antérieures (voir Bélanger et collab., 2003).

⁶ Au Vietnam, la recherche qualitative a clairement démontré une préférence pour les fils. Les fils sont désirés pour plusieurs raisons, dont la sécurité économique, le statut social et la continuité de la famille (Bélanger, 2002). De plus, un héritier mâle est censé prendre en charge les funérailles et les rites du culte des ancêtres.

Notre analyse démontre clairement un accroissement des rapports de masculinité à la naissance en 20 ans. Les données révèlent hors de tout doute un rapport de masculinité à la naissance normal (105) en 1989, suivi d'une hausse graduelle à 110,5 en 2009 (voir figure A2.6). La région du delta du fleuve Rouge affiche le rapport de masculinité à la naissance le plus élevé en 2009 (115,3). Les résultats indiquent le début d'une augmentation dès 1999 dans les zones urbaines, ainsi que dans les régions du Sud-Est et du delta du Mékong. Dans les autres régions, le rapport de masculinité demeure normal en 1999, mais il augmente en 2009.

Taux de mortalité infantile

→ De 1989 à 2009, les taux de mortalité infantile ont légèrement diminué, avec des taux passant de 46 à 16 décès d'enfants pour 1000 naissances vivantes.

→ Entre 1989 et 2009, la disparité dans les probabilités de décès avant 1 an augmente, la situation des filles s'améliorant. Cette évolution indique une diminution de la discrimination envers les filles, étant donné la plus grande fragilité des garçons observées chez les populations ne pratiquant aucun traitement différentiel entre les genres.

→ Toutes les régions se sont améliorées, mais d'autres efforts doivent être déployés pour réduire le taux de mortalité infantile dans les zones rurales ainsi que dans la région des montagnes et plateaux du Nord et celle des hauts plateaux du Centre.

Le taux de mortalité infantile représente un bon indicateur des différentes chances que la vie offre au cours de la première année. Un ratio filles-garçons inférieur à 1 est « normal » dans la mesure où les jeunes garçons sont plus vulnérables au décès en début de vie que les filles⁷. Cela signifie qu'un ratio de 1 n'est pas un objectif d'égalité à atteindre, puisqu'une différence existe en l'absence de traitement différentiel lié au genre. Conformément aux autres analyses fondées sur les données de sondage, nos résultats démontrent qu'il n'existe pas de preuve de discrimination envers les filles pendant l'enfance depuis le recensement de 1999 (Bélanger, 2004). Comme prévu, le taux de mortalité infantile est supérieur chez les garçons. Pour le pays dans son ensemble, nous remarquons que les disparités entre les filles et les garçons se creusent entre 1989 et 2009. Les différences régionales sont fortes : les enfants âgés de moins

⁷ Le taux standard (garçons-filles) pour les décès au cours de la première année de vie est d'environ 128 garçons pour 100 filles, soit 78 filles pour 100 garçons lorsqu'on l'exprime par le ratio filles-garçons comme nous le faisons dans cette étude.

de 12 mois sont plus susceptibles de mourir dans la région des hauts plateaux du Centre, particulièrement les garçons (27,4 décès pour 1000 naissances vivantes).

Le ratio filles-garçons pour les taux de mortalité infantile est presque égal à 1 en 1989, puis il décline à 0,76, ce qui indique que les disparités entre les genres se creusent. Ce déclin pourrait être attribuable à un traitement différentiel en faveur des garçons dans les années 1980. Il pourrait également découler d'avancées en matière de soins avant, pendant et après la naissance, soins dont les filles auraient davantage bénéficié que les garçons en raison du taux standard attendu. Les régions offrent une situation assez homogène en 2009, les ratios variant entre 0,74 et 0,79.

Espérance de vie à la naissance

→ Entre 1989 et 2009, l'espérance de vie à la naissance a considérablement augmenté, tant chez les garçons que chez les filles : les hommes ont gagné 7,2 ans et les femmes 8,1 ans en deux décennies.

→ Entre 1989 et 2009, la disparité entre hommes et femmes se creuse légèrement en faveur des femmes.

En 2009, les résultats démontrent que l'espérance de vie est supérieure à 70 ans pour les hommes et à 75 ans pour les femmes. Les disparités entre les genres se creusent en faveur des femmes au cours des deux décennies. L'espérance de vie est plus élevée dans les zones urbaines du Vietnam (78 ans pour les femmes et 73 ans pour les hommes). Si nous l'exprimons à l'aide de ratio (espérance de vie des femmes par rapport à celle des hommes), nous remarquons une augmentation de la disparité en faveur des femmes, ce qui indique que l'avantage féminin est de plus en plus important. Cette tendance illustre que les différences entre hommes et femmes en matière de mortalité au Vietnam se rapprochent de celles des pays développés.

CONCLUSION

Cette analyse a souligné les progrès réalisés en matière de réduction des disparités entre les genres, parallèlement à certaines tendances à une augmentation des disparités.

En ce qui a trait à la participation au marché du travail et aux possibilités d'avancement professionnel, les femmes jouent un rôle important au sein de la population active du Vietnam, mais, quoique de certains progrès aient été réalisés entre 1989 et 2009, les possibilités d'occuper des postes de pouvoir demeurent limitées. Plus d'initiatives sont nécessaires dans ce secteur pour combler les écarts. *The World Gender Gap Report* démontre clairement la corrélation entre les possibilités d'avancement professionnel des femmes et le revenu moyen par habitant. Plus les disparités entre les genres en matière de participation au marché du travail et d'avancement professionnel sont faibles, plus les revenus moyens par habitant sont élevés.

Concernant l'éducation, le Vietnam suit la tendance internationale selon laquelle non seulement les disparité entre les genres se réduisent, mais davantage de filles et de femmes que d'hommes s'inscrivent dans l'enseignement supérieur. Cette nouvelle disparité entre les genres au détriment des garçons soulève des problèmes sur le niveau d'éducation de ces derniers.

Le rapport de masculinité à la naissance actuel et la hausse qu'il a connue entre 1989 et 2009 représentent la plus grande régression liée à l'égalité des genres que le Vietnam ait subie. Le Vietnam rejoint là d'autres pays où le phénomène était déjà apparu : la Chine, l'Inde et la Corée du Sud. Peut-être que le Vietnam sera assez fort pour agir rapidement, afin de renverser cette tendance et de ne pas trop souffrir de ses répercussions à long terme. Les autres indicateurs de mortalité confirment que les femmes et les hommes ont des chances après la naissance comparables à celles des autres pays. L'avantage prévu pour les femmes au cours de la première année de vie et en matière d'espérance de vie est conforme aux indicateurs que l'on retrouve dans les pays développés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BÉLANGER, Danièle, Thi Hai Oanh KHUAT, Jianye LIU, Thanh Thuy LE et Viet Thanh PHAM (2003), « Are Sex Ratios Increasing in Vietnam? », *Population*, vol. 58, n°2, p. 231-250.
- BÉLANGER, Danièle (2002), « Son Preference in a Village in Rural North Vietnam », *Studies in Family Planning*, vol. 33, n°4, p. 321-334.
- BÉLANGER, Danièle (2004), « Childhood, Gender and Power in Vietnam », dans Helen Lansdowne, Philip Dearden et William Neilson (dir.), *Communities in Southeast Asia: Challenges and Responses*, Victoria, Centre for Asia-Pacific Initiatives, p. 380-402.
- BUREAU DES STATISTIQUES GÉNÉRALES (1991), *Recensement de la population du Vietnam, 1989 : analyse des résultats du sondage*, Hanoi.
- COMITÉ DE DIRECTION CENTRAL DU RECENSEMENT DE LA POPULATION (1990), *Recensement de la population du Vietnam, 1989 : résultats de l'enquête par sondage*, Hanoi.
- COMITÉ DE DIRECTION CENTRAL DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (2000), *Recensement de la population et de l'habitat au Vietnam, 1999 : résultats de l'enquête par sondage*, Hanoi.
- COMITÉ DE DIRECTION CENTRAL DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (2010), *Recensement de la population du Vietnam, 2009 : résultats principaux*, Hanoi.
- FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION (2010), *Sex Ratio at Birth Imbalances in Viet Nam: Evidence from the 2009 Census*, Hanoi.
- GUILMOTO Christophe Z., Xuyên HOÀNG et Toan NGO VAN (2009), « Recent Increase in Sex Ratio at Birth in Viet Nam », *PLoS ONE*, vol. 4, n°2, e4624. doi : 10.1371/journal.pone.0004624
- HAUSMAN, R., L. D. TYSON et S. ZAHIDI (2010), *The 2010 Global Gender Gap Report*, Forum économique mondial, 334 p.
- KNODEL, J et G. JONES (1996), « Post Cairo Population Policy: Does Promoting Girls Schooling Miss the Mark? », *Population and Development Review*, vol. 22, n°4, p. 683-702.
- NATIONS UNIES (2010), *The World's Women : Trends and Statistics*, New York, Nations Unies (Département des affaires économiques et sociales).

ANNEXES

Annexe 1 – Mesure de la disparité entre les genres, 1989 à 2009

Les tableaux A1.1 à A1.9 présentent les résultats pour les dix variables et pour les trois recensements, pour l'ensemble du pays, pour les zones rurales et urbaines et pour les six régions socio-économiques du Vietnam de 2009. Nous reprenons modèle de présentation du *Global Gender Gap Report 2010* du World Economic Forum.

Rappelons que les résultats des variables sont présentés d'abord séparément pour les hommes et les femmes (par exemple, le pourcentage de femmes actives par rapport à l'ensemble des femmes et le pourcentage d'hommes actifs par rapport à l'ensemble des hommes). Cependant, pour les variables mesurant les possibilités d'avancement professionnel (Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs; Travailleurs professionnels et techniques), nous présentons la répartition femmes-hommes au sein de l'ensemble du groupe (pourcentage de femmes par rapport à l'ensemble des hommes et des femmes travaillant dans la catégorie professionnelle choisie, et pourcentage d'hommes dans le même ensemble). Quant au rapport de masculinité à la naissance, il est directement exprimé par un ratio femmes/hommes afin d'être harmonisé avec les autres ratios de ces tableaux, alors que nous présentons le ratio standard hommes/femmes dans le texte et dans la figure A2.6 (nombre de garçons pour 100 filles à la naissance).

Nous présentons à côté le ratio femmes-hommes pour chaque variable. Ce ratio représente le nombre de femmes pour 100 hommes. Par exemple, en 2009, les taux de participation au marché du travail étaient de 71,4 % pour les femmes et de 81,8 % pour les hommes : le ratio femmes-hommes correspond donc à 0,87 (71,4 sur 81,8), ce qui signifie qu'il y a 87 femmes pour 100 hommes sur le marché du travail.

Rappelons également qu'un ratio supérieur à 1 indique que la disparité est en faveur des femmes, comme c'est le cas pour le taux d'inscription dans les écoles secondaires et l'espérance de vie à la naissance.

TABLEAU A1.1 Disparités de genre, ensemble du Vietnam, 1989 à 2009

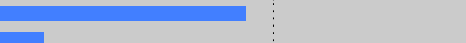
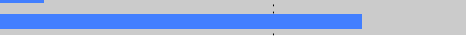
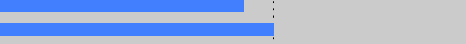
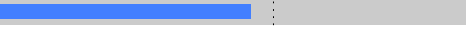
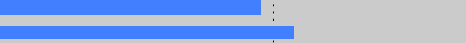
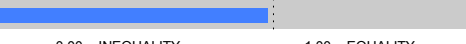
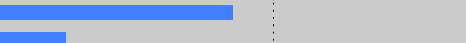
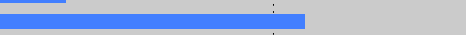
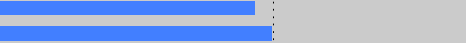
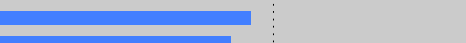
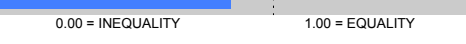
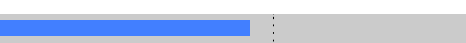
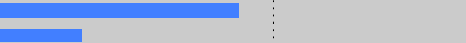
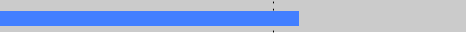
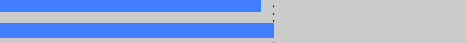
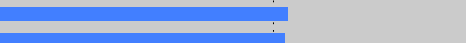
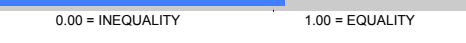
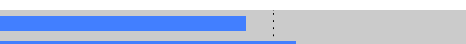
A. DISPARITÉS DE GENRE, 1989				Rapport femmes- hommes
	Femmes	Hommes		
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	73,5	81,5	0,90	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs	14,1	85,9	0,16	
3. Travailleurs professionnels et techniques	56,9	43,1	1,32	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	82,7	92,7	0,89	
5. Taux d'inscription net dans l'enseignement primaire	65,3	65,1	1,00	
6. Taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire	34,9	38,0	0,92	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	-	-	-	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes/hommes)	-	-	0,95	
9. Espérance de vie à la naissance	67,5	63,0	1,07	
10. Taux de mortalité infantile	45,5	46,3	0,98	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
B. DISPARITÉS DE GENRE, 1999				
	Femmes	Hommes		Rapport femmes- hommes
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	67,8	79,8	0,85	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeur	19,0	81,0	0,24	
3. Travailleurs professionnels et techniques	52,6	47,4	1,11	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	87,1	94,0	0,93	
5. Taux d'inscription net dans l'enseignement primaire	91,2	92,2	0,99	
6. Taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire	52,6	57,1	0,92	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	9,1	10,7	0,84	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes/hommes)	-	-	0,91	
9. Espérance de vie à la naissance	70,1	66,5	1,05	
10. Taux de mortalité infantile	32,9	40,2	0,82	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
C. DISPARITÉS DE GENRE, 2009				
	Femmes	Hommes		Rapport femmes- hommes
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	71,4	81,8	0,87	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs	23,0	77,0	0,30	
3. Travailleurs professionnels et techniques	52,3	47,7	1,09	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	91,4	95,8	0,95	
5. Taux d'inscription dans l'enseignement primaire	95,5	95,6	1,00	
6. Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire	76,7	72,8	1,05	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	25,3	24,4	1,04	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes-hommes)	-	-	0,90	
9. Espérance de vie à la naissance	75,6	70,2	1,08	
10. Taux de mortalité infantile	13,8	18,1	0,76	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY

TABLEAU A1.2 Disparités de genre, zones urbaines, 1989 à 2009

A. DISPARITÉS DE GENRE, 1989				Rapport femmes- hommes
	Femmes	Hommes		
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	62,8	77,3	0,81	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs	15,2	84,8	0,18	
3. Travailleurs professionnels et techniques	54,3	45,7	1,19	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	91,0	97,1	0,94	
5. Taux d'inscription net dans l'enseignement primaire	74,1	73,7	1,01	
6. Taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire	57,8	55,5	1,04	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	-	-	-	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes/hommes)	-	-	0,95	
9. Espérance de vie à la naissance	71,7	68,1	1,05	
10. Taux de mortalité infantile	27,8	35,0	0,80	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
B. DISPARITÉS DE GENRE, 1999				Rapport femmes- hommes
	Femmes	Hommes		
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	56,4	74,5	0,76	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeur	20,4	79,6	0,26	
3. Travailleurs professionnels et techniques	50,8	49,2	1,03	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	92,9	97,0	0,96	
5. Taux d'inscription net dans l'enseignement primaire	95,1	94,5	1,01	
6. Taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire	71,9	71,4	1,01	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	30,7	36,4	0,84	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes/hommes)	-	-	0,91	
9. Espérance de vie à la naissance	76,3	73,1	1,04	
10. Taux de mortalité infantile	15,9	20,6	0,77	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
C. DISPARITÉS DE GENRE, 2009				Rapport femmes- hommes
	Femmes	Hommes		
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	60,4	74,4	0,81	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs	24,2	75,8	0,32	
3. Travailleurs professionnels et techniques	51,2	48,8	1,05	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	95,9	98,0	0,98	
5. Taux d'inscription dans l'enseignement primaire	96,4	96,4	1,00	
6. Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire	84,0	81,1	1,04	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	53,1	55,7	0,95	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes-hommes)	-	-	0,90	
9. Espérance de vie à la naissance	78,1	73,2	1,07	
10. Taux de mortalité infantile	8,0	10,8	0,74	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY

TABEAU A1.3 Disparités de genre, zones rurales, 1989 à 2009

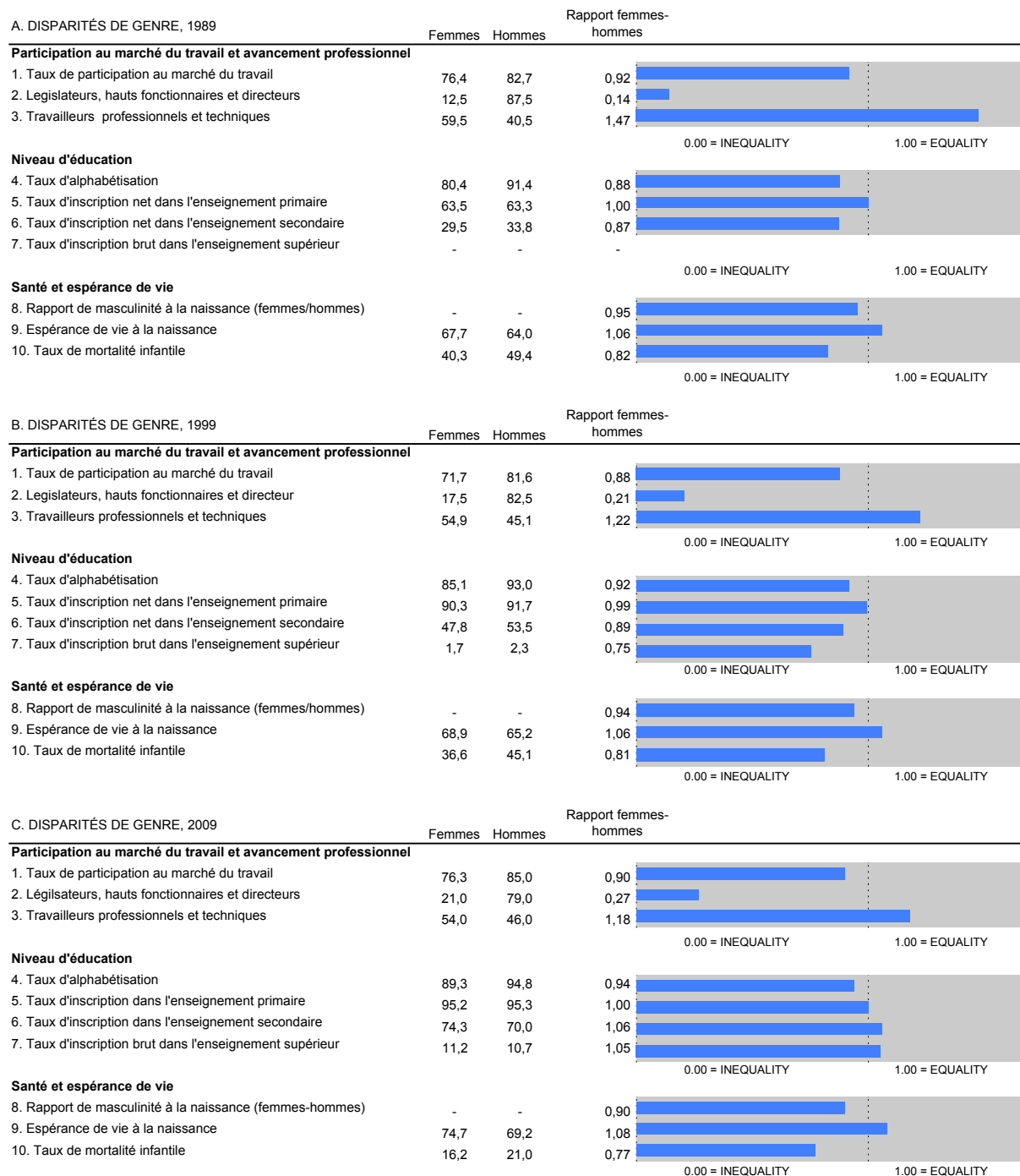


TABLEAU A1.4 Disparités de genre, Montagnes et plateaux du Nord, 1989 à 2009

A. DISPARITÉS DE GENRE, 1989			Rapport femmes- hommes	
	Femmes	Hommes		
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	81,6	82,3	0,99	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs	13,8	86,2	0,16	
3. Travailleurs professionnels et techniques	59,5	40,5	1,47	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	75,9	88,4	0,86	
5. Taux d'inscription net dans l'enseignement primaire	61,7	61,7	1,00	
6. Taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire	33,4	33,2	1,01	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	-	-	-	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes/hommes)	-	-	0,94	
9. Espérance de vie à la naissance	66,8	62,9	1,06	
10. Taux de mortalité infantile	44,9	54,8	0,82	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
B. DISPARITÉS DE GENRE, 1999			Rapport femmes- hommes	
	Femmes	Hommes		
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	78,2	80,4	0,97	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeur	17,5	82,5	0,21	
3. Travailleurs professionnels et techniques	58,4	41,6	1,40	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	79,6	90,0	0,88	
5. Taux d'inscription net dans l'enseignement primaire	86,1	89,2	0,97	
6. Taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire	45,9	50,8	0,90	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	3,1	2,7	1,13	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes/hommes)	-	-	0,94	
9. Espérance de vie à la naissance	68,0	64,3	1,06	
10. Taux de mortalité infantile	39,2	48,2	0,81	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
C. DISPARITÉS DE GENRE, 2009			Rapport femmes- hommes	
	Femmes	Hommes		
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	82,9	85,9	0,96	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs	25,1	74,9	0,34	
3. Travailleurs professionnels et techniques	58,7	41,3	1,42	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	82,8	92,0	0,90	
5. Taux d'inscription dans l'enseignement primaire	91,5	93,8	0,98	
6. Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire	69,9	69,2	1,01	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	13,0	11,4	1,14	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes-hommes)	-	-	0,92	
9. Espérance de vie à la naissance	73,0	67,2	1,09	
10. Taux de mortalité infantile	21,4	27,4	0,78	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY

TABLEAU A1.5 Disparités de genre, Delta du fleuve Rouge, 1989 à 2009

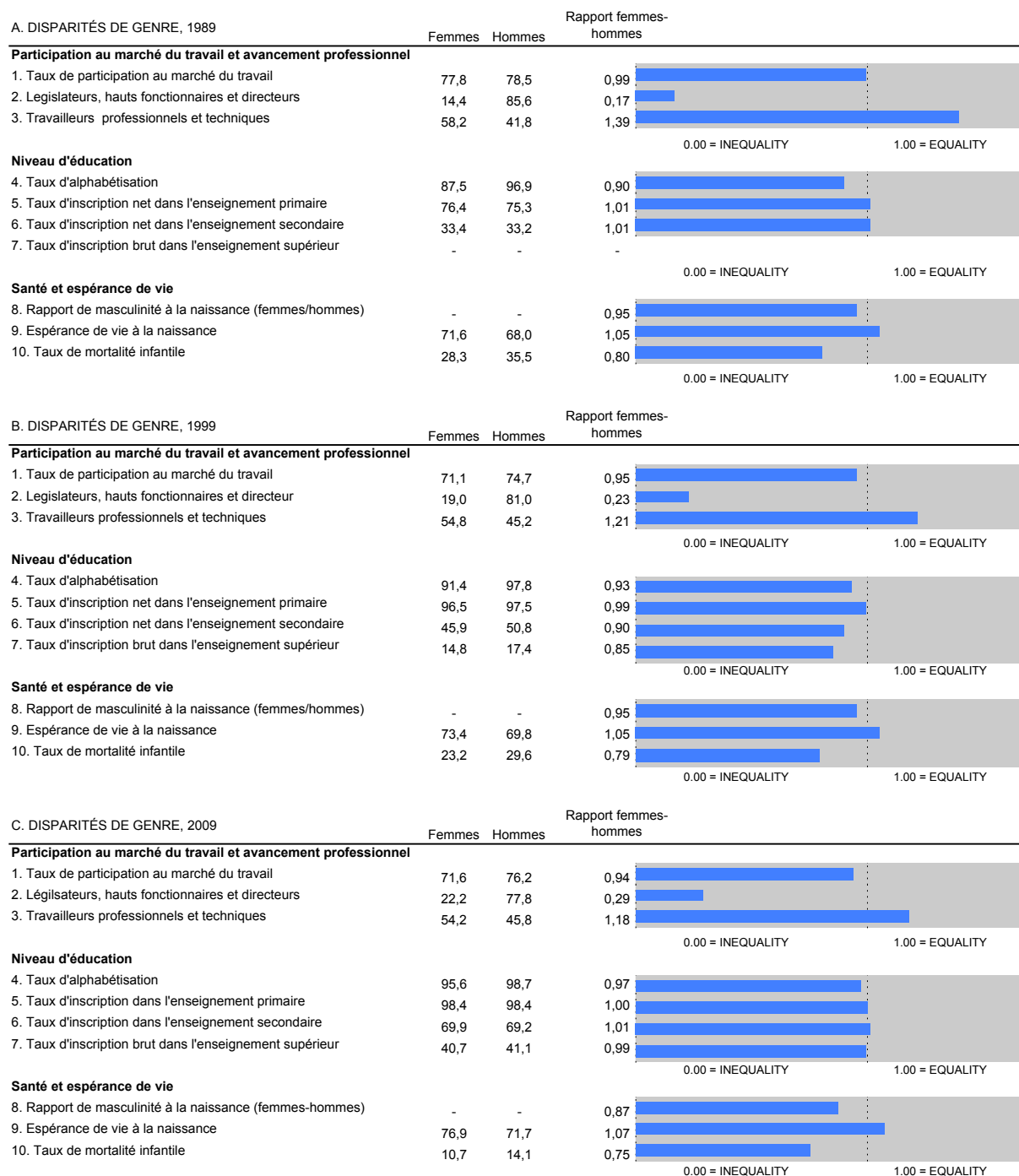


TABLEAU A1.6 Disparités de genre, Côte centrale du Nord et du Sud, 1989 à 2009

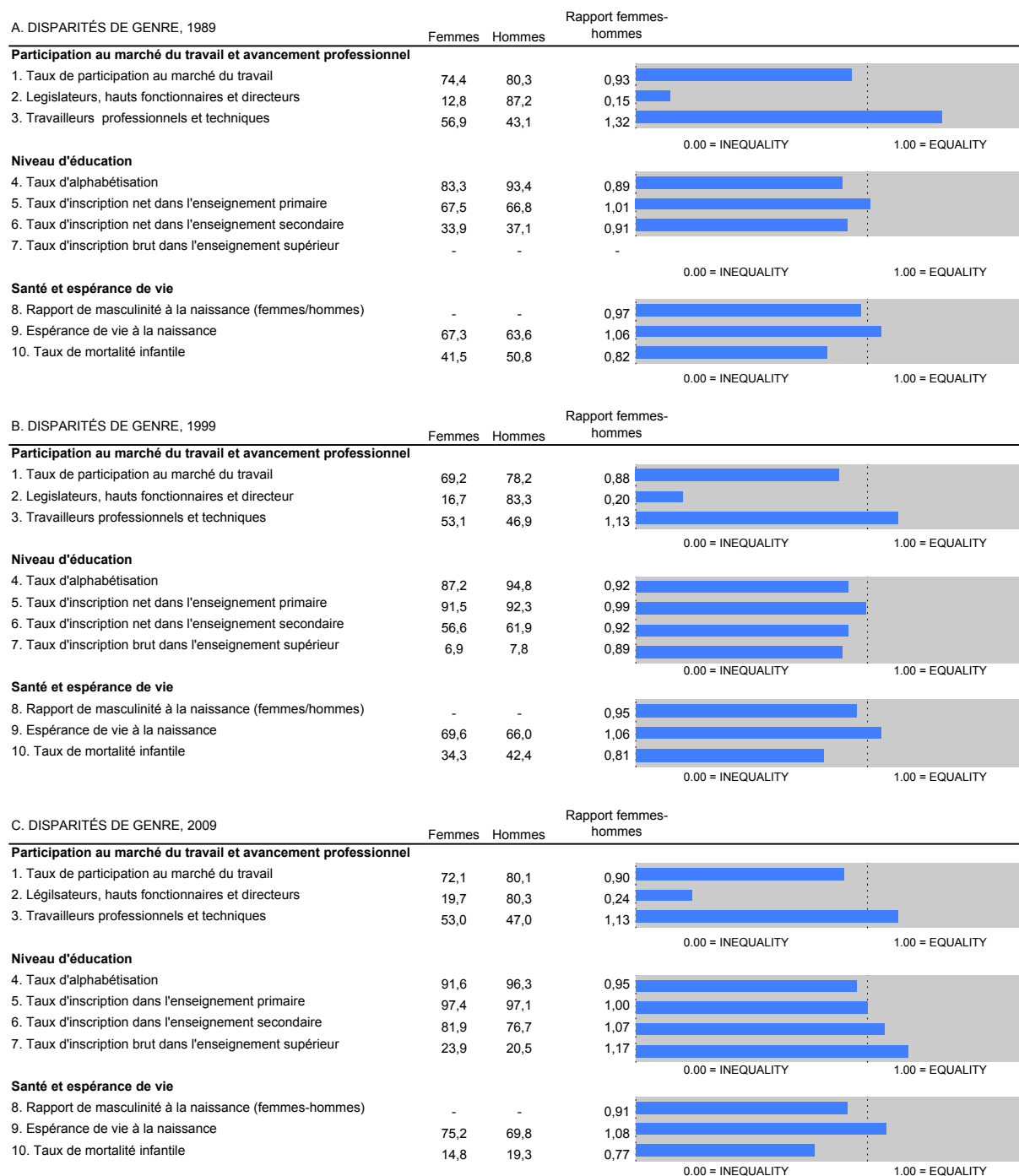


TABLEAU A1.7 Disparités de genre, Hauts plateaux du Centre, 1989 à 2009

A. DISPARITÉS DE GENRE, 1989				Rapport femmes- hommes
	Femmes	Hommes		
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	77,7	85,2	0,91	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs	9,8	90,2	0,11	
3. Travailleurs professionnels et techniques	54,1	45,9	1,18	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	69,8	82,8	0,84	
5. Taux d'inscription net dans l'enseignement primaire	53,8	55,1	0,98	
6. Taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire	26,9	28,3	0,95	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	-	-	-	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes/hommes)	-	-	0,94	
9. Espérance de vie à la naissance	60,3	56,7	1,06	
10. Taux de mortalité infantile	70,9	84,8	0,84	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
B. DISPARITÉS DE GENRE, 1999				Rapport femmes- hommes
	Femmes	Hommes		
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	71,0	83,7	0,85	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeur	19,9	80,1	0,25	
3. Travailleurs professionnels et techniques	53,6	46,4	1,16	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	80,6	90,0	0,89	
5. Taux d'inscription net dans l'enseignement primaire	87,1	86,5	1,01	
6. Taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire	46,6	47,4	0,98	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	14,0	8,5	1,64	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes/hommes)	-	-	0,96	
9. Espérance de vie à la naissance	62,3	58,6	1,06	
10. Taux de mortalité infantile	58,3	70,2	0,83	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
C. DISPARITÉS DE GENRE, 2009				Rapport femmes- hommes
	Femmes	Hommes		
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	78,9	86,8	0,91	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs	21,7	78,3	0,28	
3. Travailleurs professionnels et techniques	55,1	44,9	1,23	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	85,1	92,3	0,92	
5. Taux d'inscription dans l'enseignement primaire	93,7	92,9	1,01	
6. Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire	72,6	64,7	1,12	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	15,5	12,0	1,30	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes-hommes)	-	-	0,95	
9. Espérance de vie à la naissance	72,2	66,3	1,09	
10. Taux de mortalité infantile	23,9	30,5	0,79	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY

TABLEAU A1.8 Disparités de genre, Sud-Est, 1989 à 2009

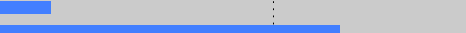
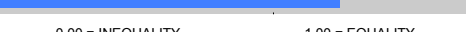
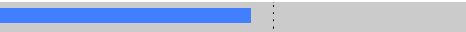
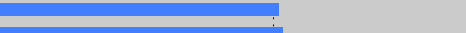
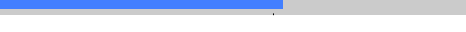
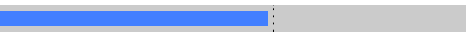
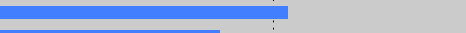
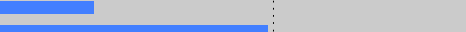
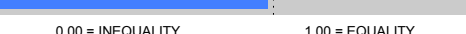
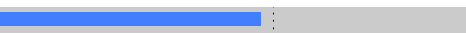
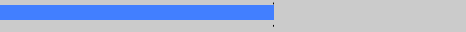
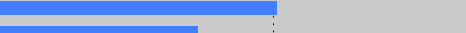
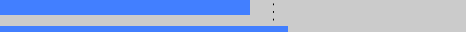
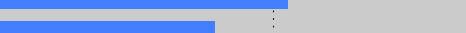
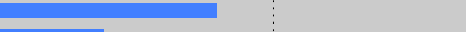
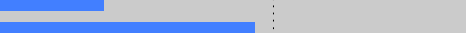
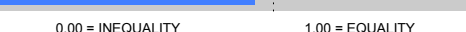
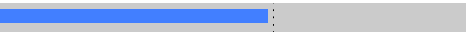
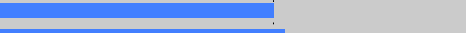
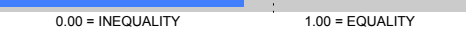
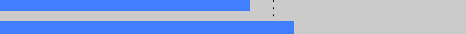
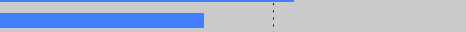
A. DISPARITÉS DE GENRE, 1989				Rapport femmes-hommes
	Femmes	Hommes		
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	60,0	80,8	0,74	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs	16,2	83,8	0,19	
3. Travailleurs professionnels et techniques	55,4	44,6	1,24	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	87,4	94,8	0,92	
5. Taux d'inscription net dans l'enseignement primaire	74,8	73,0	1,02	
6. Taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire	44,4	42,9	1,03	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	-	-	-	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes/hommes)	-	-	0,98	
9. Espérance de vie à la naissance	71,0	67,4	1,05	
10. Taux de mortalité infantile	30,2	37,6	0,80	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
B. DISPARITÉS DE GENRE, 1999				Rapport femmes-hommes
	Femmes	Hommes		
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	56,8	80,0	0,71	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeur	25,6	74,4	0,34	
3. Travailleurs professionnels et techniques	49,4	50,6	0,98	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	90,8	95,3	0,95	
5. Taux d'inscription net dans l'enseignement primaire	93,8	93,4	1,00	
6. Taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire	58,1	57,4	1,01	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	18,3	25,5	0,72	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes/hommes)	-	-	0,91	
9. Espérance de vie à la naissance	74,4	71,0	1,05	
10. Taux de mortalité infantile	20,6	26,4	0,78	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
C. DISPARITÉS DE GENRE, 2009				Rapport femmes-hommes
	Femmes	Hommes		
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	64,0	81,0	0,79	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs	27,3	72,7	0,38	
3. Travailleurs professionnels et techniques	48,2	51,8	0,93	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	95,4	97,3	0,98	
5. Taux d'inscription dans l'enseignement primaire	95,8	95,8	1,00	
6. Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire	74,1	71,2	1,04	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	34,1	38,5	0,89	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes-hommes)	-	-	0,91	
9. Espérance de vie à la naissance	77,8	72,9	1,07	
10. Taux de mortalité infantile	8,5	11,5	0,74	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY

TABLEAU A1.9 Disparités de genre, Delta du Mékong, 1989 à 2009

A. DISPARITÉS DE GENRE, 1989				Rapport femmes-hommes
	Femmes	Hommes		
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	70,2	85,3	0,82	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs	15,9	84,1	0,19	
3. Travailleurs professionnels et techniques	52,2	47,8	1,09	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	80,2	90,4	0,89	
5. Taux d'inscription net dans l'enseignement primaire	67,9	68,9	0,99	
6. Taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire	25,2	32,1	0,78	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	-	-	-	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes/hommes)	-	-	0,91	
9. Espérance de vie à la naissance	68,2	64,6	1,06	
10. Taux de mortalité infantile	38,5	47,3	0,81	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
B. DISPARITÉS DE GENRE, 1999				Rapport femmes-hommes
	Femmes	Hommes		
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	63,3	85,6	0,74	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeur	16,8	83,2	0,20	
3. Travailleurs professionnels et techniques	44,5	55,5	0,80	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	85,3	91,4	0,93	
5. Taux d'inscription net dans l'enseignement primaire	88,9	89,8	0,99	
6. Taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire	35,3	39,8	0,89	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	2,4	3,6	0,67	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes/hommes)	-	-	0,88	
9. Espérance de vie à la naissance	70,5	66,9	1,05	
10. Taux de mortalité infantile	33,9	41,9	0,81	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
C. DISPARITÉS DE GENRE, 2009				Rapport femmes-hommes
	Femmes	Hommes		
Participation au marché du travail et avancement professionnel				
1. Taux de participation au marché du travail	67,6	87,0	0,78	
2. Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs	21,3	78,7	0,27	
3. Travailleurs professionnels et techniques	47,7	52,3	0,91	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Niveau d'éducation				
4. Taux d'alphabétisation	89,5	93,8	0,95	
5. Taux d'inscription dans l'enseignement primaire	93,8	93,3	1,01	
6. Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire	64,3	59,0	1,09	
7. Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	13,6	13,3	1,02	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY
Santé et espérance de vie				
8. Rapport de masculinité à la naissance (femmes-hommes)	-	-	0,91	
9. Espérance de vie à la naissance	76,6	71,3	1,07	
10. Taux de mortalité infantile	11,4	15,1	0,76	
				0.00 = INEQUALITY 1.00 = EQUALITY

Annexe 2 – Évolution des pourcentages par variable, 1989 à 2009

FIGURE A2.1 Participation au marché du travail, Vietnam, 1989-2009

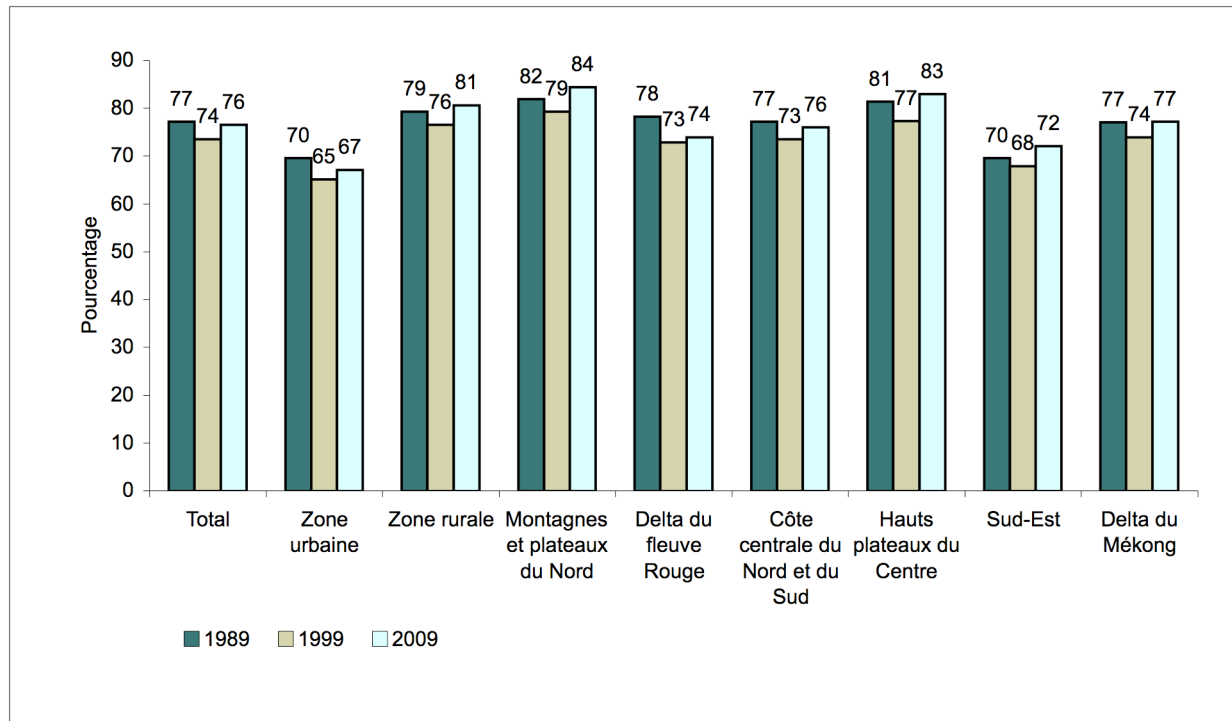


FIGURE A2.2 Taux d'alphabétisation (population de 15 ans et plus), Vietnam, 1989-2009

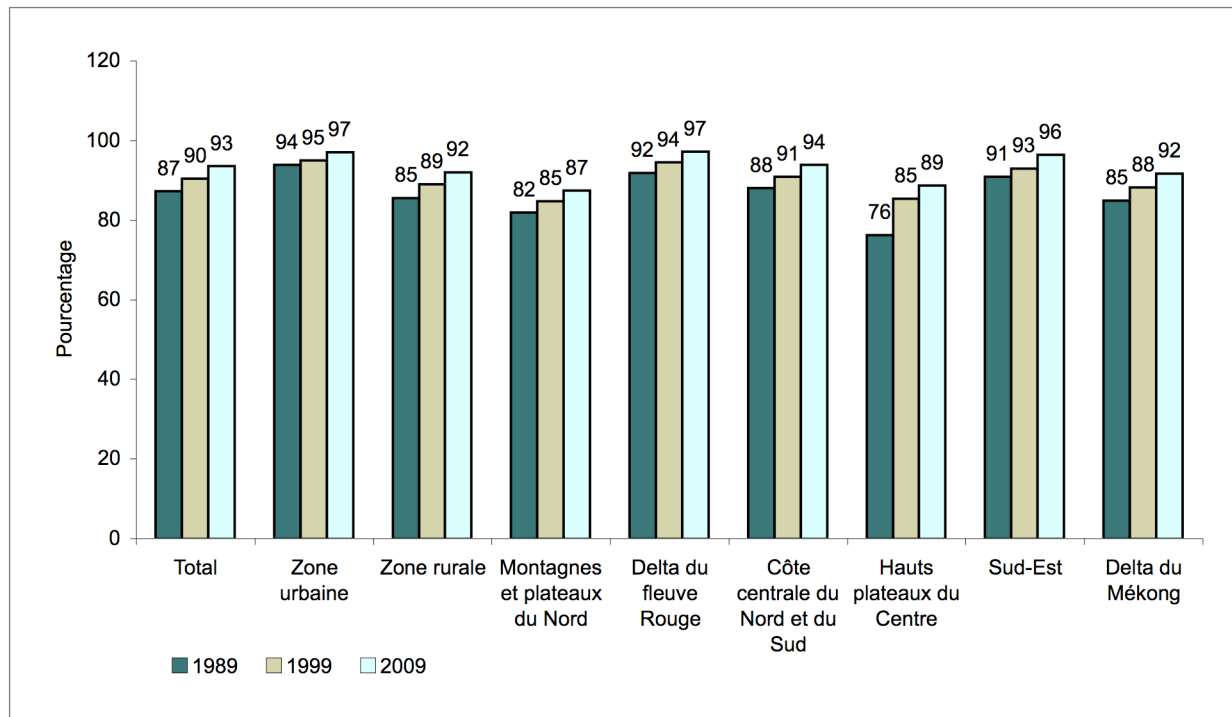


FIGURE A2.3 Taux d'inscription net dans l'enseignement primaire, Vietnam, 1989-2009

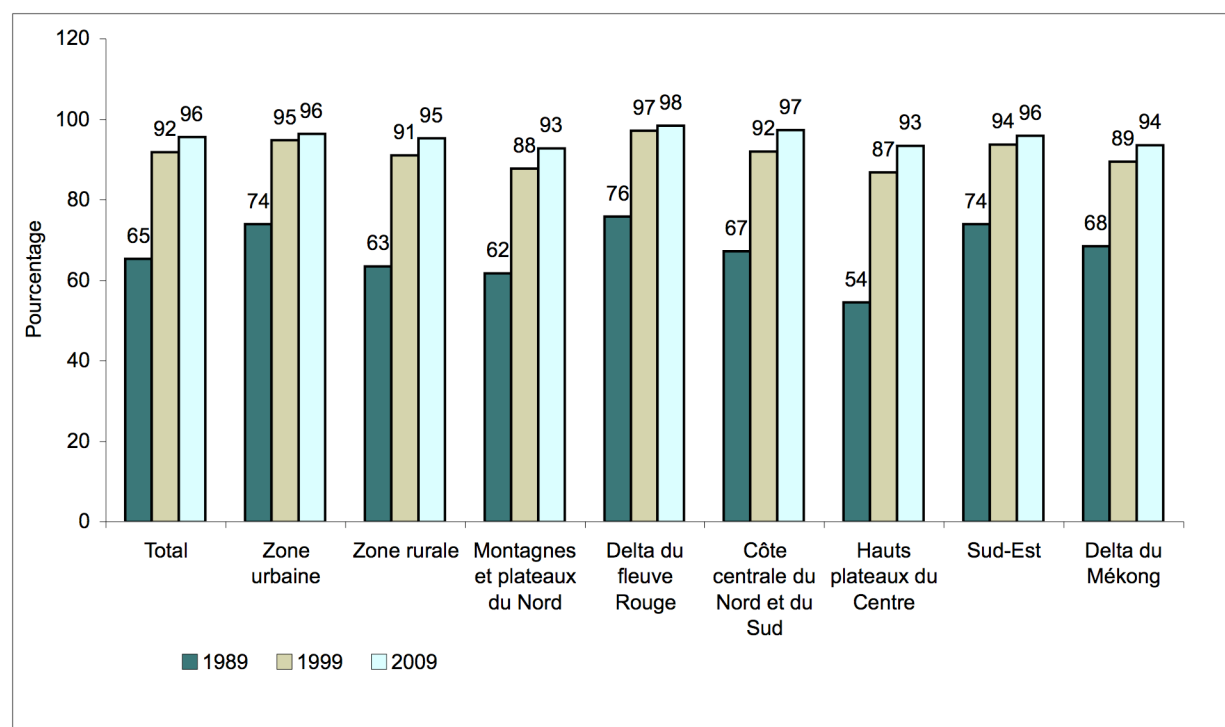


FIGURE A2.4 Taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire, Vietnam, 1989-2009

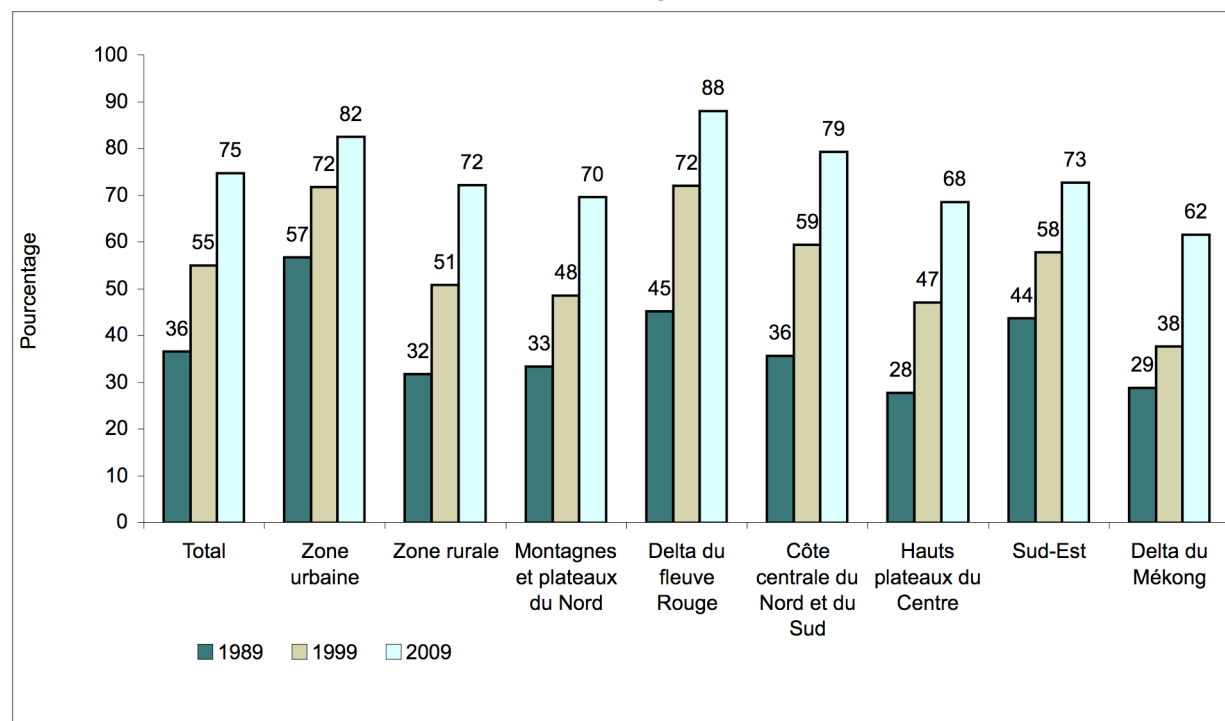


FIGURE A2.5 Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur, Vietnam, 1999 et 2009

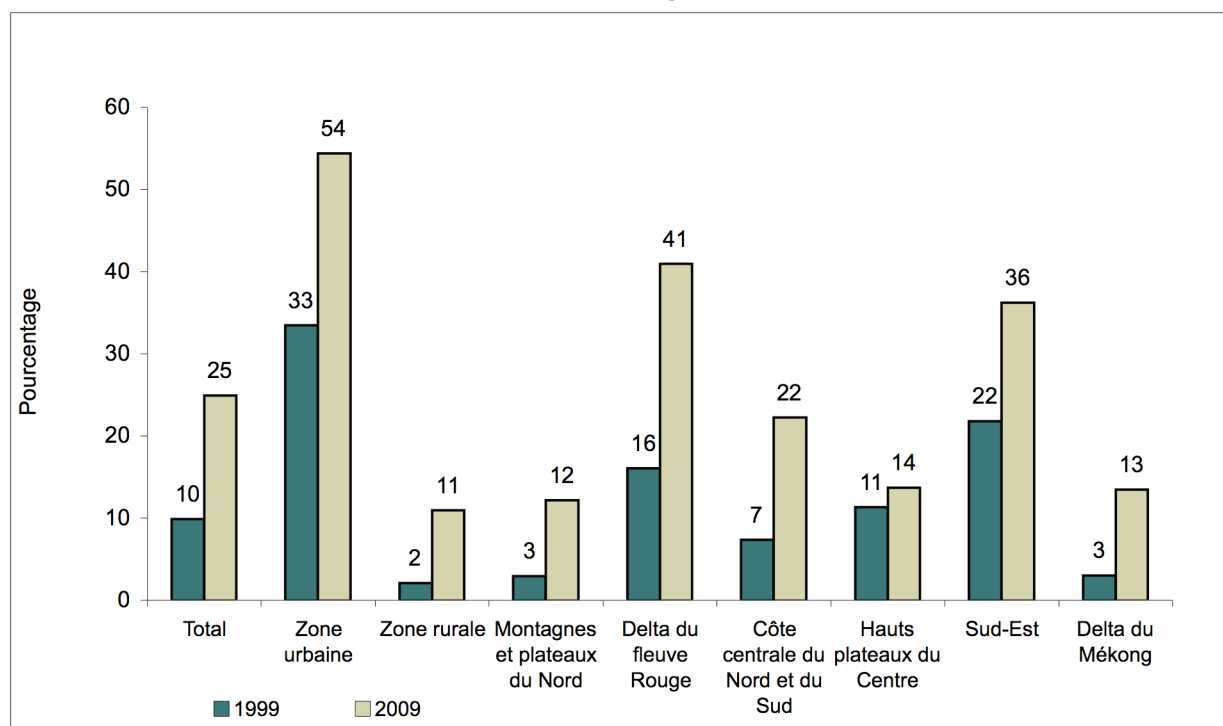


FIGURE A2.6 Rapport de masculinité à la naissance, Vietnam, 1989-2009

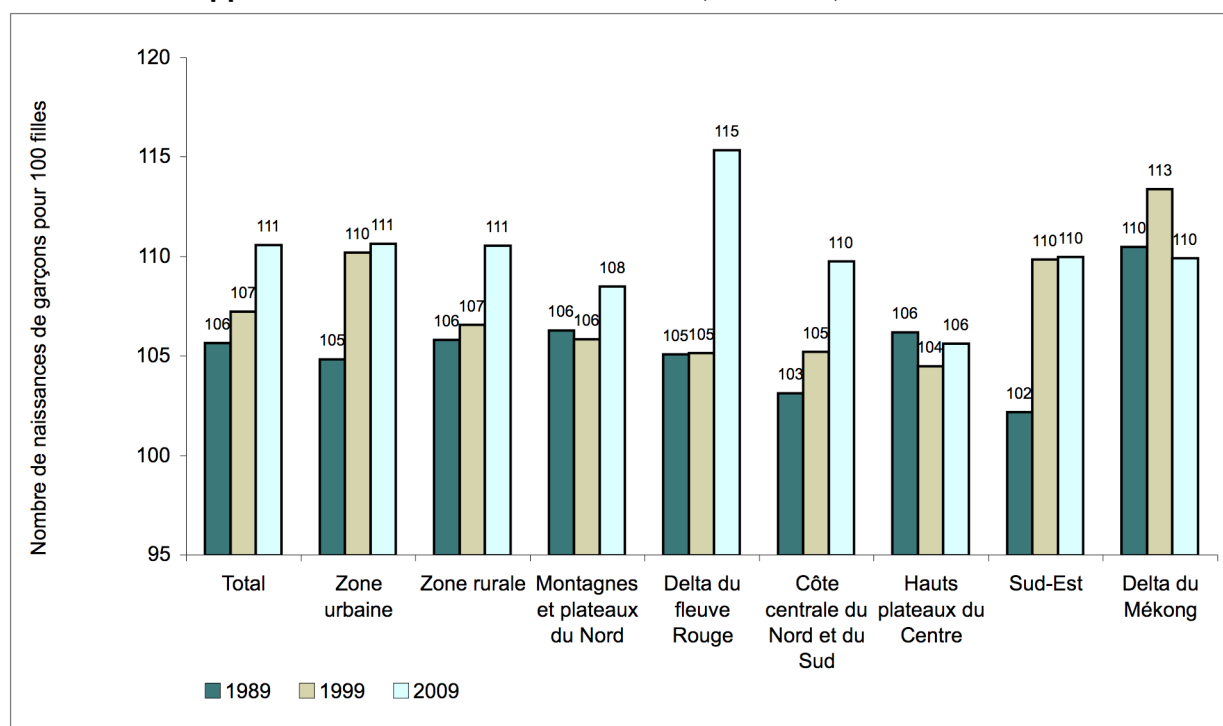


FIGURE A2.7 Espérance de vie à la naissance, Vietnam, 1989-2009

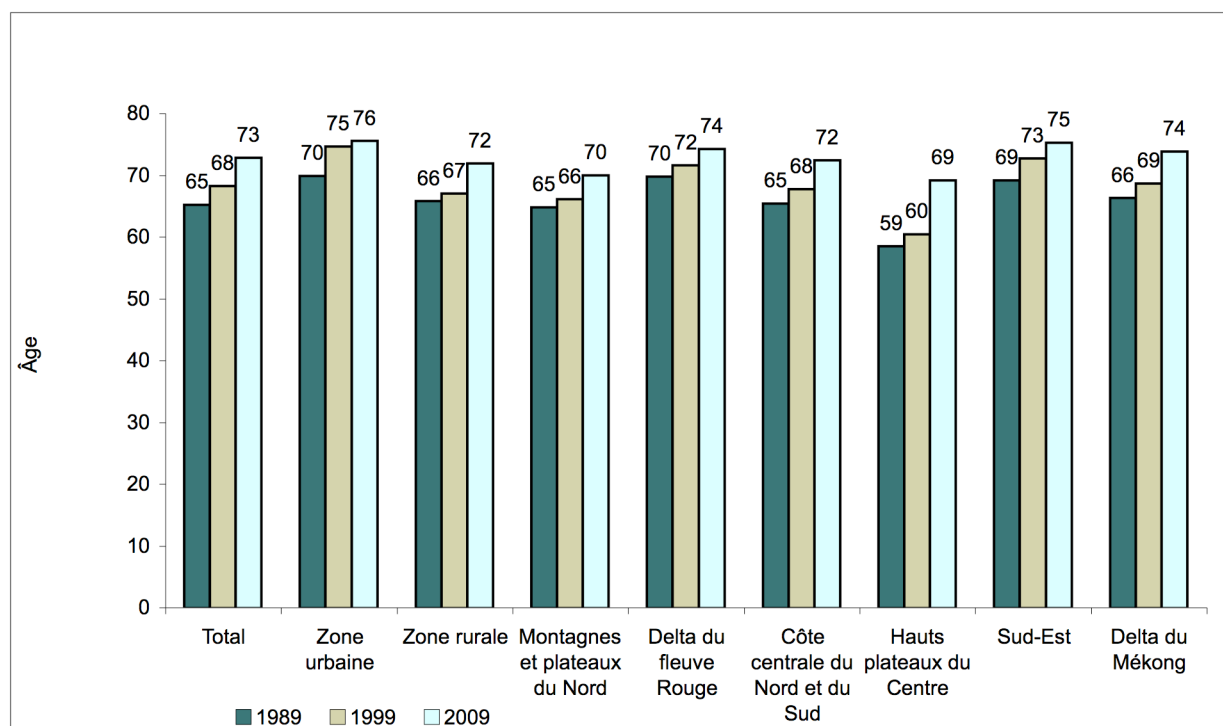
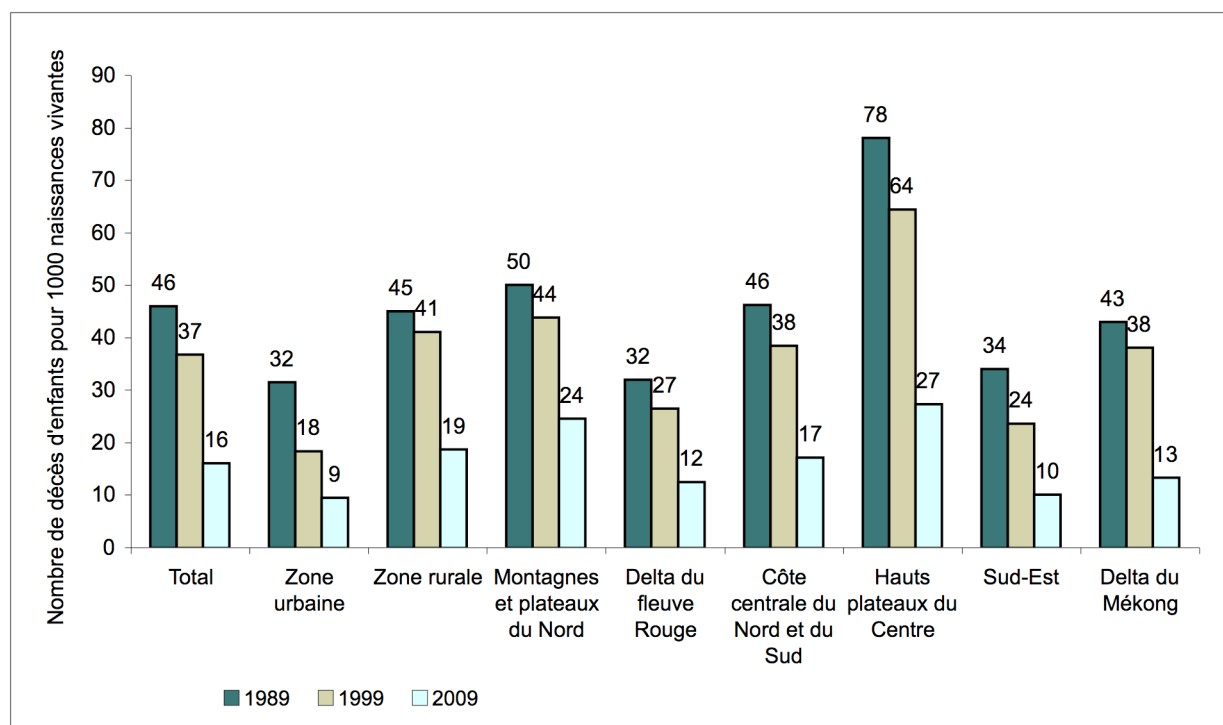


FIGURE A2.8 Taux de mortalité infantile, Vietnam, 1989-2009



Annexe 3 – Variation des indicateurs de genre, Vietnam, 1989-2009

TABLEAU A3.1 Variation absolue des indicateurs de genre, Vietnam, 1989-2009

Administration	Sexe	Participation au marché du travail	Taux d'alphabétisation	Taux d'inscription net dans l'enseignement primaire	Taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire	Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur	Rapport de masculinité à la naissance (H/F)	Espérance de vie à la naissance	Taux de mortalité infantile
Pays dans son ensemble	Total	-0,7	6,2	30,3	38,2	15,0	4,9	7,6	-29,9
	H.	0,4	3,1	30,2	34,8	13,6	-	7,2	-28,2
	F.	-2,1	8,7	30,5	41,9	16,3	-	8,1	-31,7
Zone urbaine	Total	-2,4	3,1	22,5	25,9	20,9	5,8	5,8	-22,1
	H.	-2,8	0,9	22,7	25,6	19,3	-	5,1	-24,2
	F.	-2,4	4,9	22,3	26,2	22,4	-	6,4	-19,9
Zone rurale	Total	1,3	6,6	31,9	40,4	8,9	4,7	6,1	-26,3
	H.	2,4	3,4	32,0	36,2	8,3	-	5,2	-28,4
	F.	-0,1	8,9	31,8	44,8	9,4	-	7,0	-24,1
R1. Montagnes et plateaux du Nord	Total	2,5	5,5	31,0	36,2	9,3	2,2	5,2	-25,5
	H.	3,7	3,6	32,1	36,0	8,7	-	4,3	-27,4
	F.	1,3	6,9	29,8	36,4	10,0	-	6,2	-23,5
R2. Delta du fleuve Rouge	Total	-4,3	5,3	22,6	42,8	24,9	10,3	4,5	-19,6
	H.	-2,3	1,8	23,1	39,6	23,7	-	3,7	-21,4
	F.	-6,2	8,1	22,0	46,3	25,9	-	5,3	-17,7
R3. Côte centrale du Nord et du Sud	Total	-1,1	6,0	30,1	43,7	14,8	6,6	7,0	-29,1
	H.	-0,2	2,9	30,3	39,7	12,7	-	6,2	-31,4
	F.	-2,3	8,3	29,9	48,0	17,0	-	7,9	-26,6
R4. Hauts plateaux du Centre	Total	1,5	12,6	38,8	40,9	2,4	-0,6	10,6	-50,7
	H.	1,6	9,5	37,8	36,4	3,5	-	9,6	-54,3
	F.	1,2	15,3	39,9	45,7	1,5	-	11,9	-46,9
R5. Sud-Est	Total	2,6	5,5	22,0	29,0	14,4	7,8	6,2	-24,0
	H.	0,2	2,6	22,8	28,2	12,9	-	5,5	-26,2
	F.	3,9	8,0	21,1	29,7	15,7	-	6,8	-21,6
R6. Delta du Mékong	Total	0,1	6,8	25,1	32,8	10,5	-0,6	7,5	-29,7
	H.	1,7	3,4	24,4	26,9	9,7	-	6,7	-32,2
	F.	-2,6	9,3	25,8	39,1	11,2	-	8,4	-27,0

(*): Variation absolue pour la période 1999-2009.

Annexe 4 – Description des régions

Les tableaux ci-dessous comportent le nom des provinces que comprend chaque région pour chacun des recensements une fois la reprogrammation faite pour harmoniser les trois ensembles de données de recensement (voir également la carte au début de ce rapport).

Ainsi, les sept régions du recensement de 1989 n'en forment plus que six, et les huit régions du recensement de 1999 n'en forment plus que six. Aucune reprogrammation n'a été effectuée en 2009, mais le nom des régions R1 et R3 a été modifié par le gouvernement du Vietnam.

En effet, d'après les instructions du Décret gouvernemental n° 92/ND-CP en date du 7 septembre 2006, les régions du Nord-Est et du Nord-Ouest ont été réunies pour former la Région des montagnes et plateaux du Nord. La Région de la Côte centrale du Nord et la Région de la Côte centrale du Sud forment la région de la Côte centrale du Nord et du Sud. De plus, la province de Quang Ninh ne fait plus partie de la région du Nord-Est mais de celle du delta du Fleuve rouge. Les provinces de Ninh Thuan et de Binh Thuan sont incluses dans la région de la Côte centrale du Nord et du Sud, et non plus dans la région du Sud-Est.

TABLEAU A4.1 Regroupement des provinces et régions pour le recensement de 1989

R1. Montagnes et plateaux du Nord

- | | |
|-------------------|----------------|
| 1. Cao Bang | 6. Bac Thai |
| 2. Ha Tuyen | 7. Son La |
| 3. Lang Son | 8. Vinh Phu |
| 4. Lai Chau | 9. Ha Son Binh |
| 5. Hoang Lien Son | |

R2. Delta du fleuve Rouge

- | | |
|----------------|-----------------|
| 10. Ha Noi | 14. Hai Hung |
| 11. Hai Phong | 15. Thai Binh |
| 12. Ha Bac | 16. Ha Nam Ninh |
| 13. Quang Ninh | |

R3. Côte centrale du Nord et du Sud

- | | |
|-------------------------|--------------------|
| 17. Thanh Hoa | 23. Binh Dinh |
| 18. Nghe Tinh | 24. Khanh Hoa |
| 19. Quang Binh | 25. Thuan Hai |
| 20. Quang Nam – Da Nang | 26. Quang Tri |
| 21. Quang Ngai | 27. Thua Thien Hue |
| 22. Phu Yen | |

R4. Hauts plateaux du Centre

- | | |
|-----------------------|--------------|
| 28. Gia Lai – Kon Tum | 30. Lam Dong |
| 29. Dac Lac | |

R5. Sud-Est

- | | |
|-----------------------|------------------------|
| 31. Ho Chi Minh Ville | 34. Dong Nai |
| 32. Song Be | 35. Vung Tau – Con Dao |
| 33. Tay Ninh | |

R6. Delta du Mékong

- | | |
|----------------|----------------|
| 36. Long An | 41. Cuu Long |
| 37. Dong Thap | 42. Hau Giang |
| 38. An Giang | 43. Kien Giang |
| 39. Tien Giang | 44. Minh Hai |
| 40. Ben Tre | |

TABLEAU A4.2 Regroupement des provinces et régions pour le recensement de 1999

R1. Montagnes et plateaux du Nord

- | | |
|----------------|----------------|
| 1. Ha Giang | 8. Thai Nguyen |
| 2. Cao Bang | 9. Phu Tho |
| 3. Lao Cai | 10. Bac Giang |
| 4. Bac Kan | 11. Lai Chau |
| 5. Lang Son | 12. Son La |
| 6. Tuyen Quang | 13. Hoa Binh |
| 7. Yen Bai | |

R2. Delta du fleuve Rouge

- | | |
|---------------|----------------|
| 14. Ha Noi | 20. Nam Dinh |
| 15. Hai Phong | 21. Thai Binh |
| 16. Ha Tay | 22. Ninh Binh |
| 17. Hai Duong | 23. Vinh Phuc |
| 18. Hung Yen | 24. Bac Ninh |
| 19. Ha Nam | 25. Quang Ninh |

R3. Côte centrale du Nord et du Sud

- | | |
|--------------------|----------------|
| 26. Thanh Hoa | 33. Quang Nam |
| 27. Nghe An | 34. Quang Ngai |
| 28. Ha Tinh | 35. Binh Dinh |
| 29. Quang Binh | 36. Phu Yen |
| 30. Quang Tri | 37. Khanh Hoa |
| 31. Thua Thien Hue | 38. Ninh Thuan |
| 32. Da Nang | 39. Binh Thuan |

R4. Hauts plateaux du Centre

- | | |
|-------------|--------------|
| 40. Kon Tum | 42. Dac Lac |
| 41. Gia Lai | 43. Lam Dong |

R5. Sud-Est

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| 44. Ho Chi Minh Ville | 47. Binh Duong |
| 45. Binh Phuoc | 48. Dong Nai |
| 46. Tay Ninh | 49. Ba Ria – Vung Tau |

R6. Delta du Mékong

- | | |
|----------------|----------------|
| 50. Long An | 56. Kien Giang |
| 51. Dong Thap | 57. Can Tho |
| 52. An Giang | 58. Tra Vinh |
| 53. Tien Giang | 59. Soc Trang |
| 54. Vinh Long | 60. Bac Lieu |
| 55. Ben Tre | 61. Ca Mau |

TABLEAU A4.3 Regroupement des provinces et régions pour le recensement de 2009

R1. Montagnes et plateaux du Nord

- | | |
|----------------|-----------------|
| 1. Ha Giang | 8. Son La |
| 2. Cao Bang | 9. Yen Bai |
| 3. Bac Kan | 10. Hoa Binh |
| 4. Tuyen Quang | 11. Thai Nguyen |
| 5. Lao Cai | 12. Lang Son |
| 6. Dien Bien | 13. Bac Giang |
| 7. Lai Chau | 14. Phu Tho |

R2. Delta du fleuve Rouge

- | | |
|----------------|---------------|
| 15. Ha Noi | 21. Hung Yen |
| 16. Quang Ninh | 22. Thai Binh |
| 17. Vinh Phuc | 23. Ha Nam |
| 18. Bac Ninh | 24. Nam Dinh |
| 19. Hai Duong | 25. Ninh Binh |
| 20. Hai Phong | |

R3. Côte centrale du Nord et du Sud

- | | |
|--------------------|----------------|
| 26. Thanh Hoa | 33. Quang Nam |
| 27. Nghe An | 34. Quang Ngai |
| 28. Ha Tinh | 35. Binh Dinh |
| 29. Quang Binh | 36. Phu Yen |
| 30. Quang Tri | 37. Khanh Hoa |
| 31. Thua Thien Hue | 38. Ninh Thuan |
| 32. Da Nang | 39. Binh Thuan |

R4. Hauts plateaux du Centre

- | | |
|-------------|--------------|
| 40. Kon Tum | 43. Dak Nong |
| 41. Gia Lai | 44. Lam Dong |
| 42. Dak Lak | |

R5. Sud-Est

- | | |
|----------------|-----------------------|
| 45. Binh Phuoc | 48. Dong Nai |
| 46. Tay Ninh | 49. Ba Ria -Vung Tau |
| 47. Binh Duong | 50. Ho Chi Minh Ville |

R6. Delta du Mékong

- | | |
|----------------|----------------|
| 51. Long An | 58. Kien Giang |
| 52. Tien Giang | 59. Can Tho |
| 53. Ben Tre | 60. Hau Giang |
| 54. Tra Vinh | 61. Soc Trang |
| 55. Vinh Long | 62. Bac Lieu |
| 56. Dong Thap | 63. Ca Mau |
| 57. An Giang | |

Annexe 5 – Définition des variables

1. **Participation au marché du travail** : pourcentage de personnes actives sur le marché du travail par rapport à la population totale du groupe de référence (15 ans et plus).
2. **Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs** : nombre d'individus de chaque sexe qui occupent ces postes par rapport au nombre total d'individus qui occupent ces postes, exprimé en pourcentage.
3. **Travailleurs professionnels et techniques** : nombre d'individus de chaque sexe qui occupent ces postes selon par rapport au nombre total d'individus qui occupent ces postes, exprimé en pourcentage.
4. **Taux d'alphabétisation** : nombre de personnes alphabétisées âgées de 15 ans et plus par rapport à la population totale âgée de 15 ans et plus, exprimé en pourcentage.
5. **Taux d'inscription net dans l'enseignement primaire** : nombre d'élèves ayant l'âge officiel pour un niveau d'études donné qui sont inscrits à ce niveau par rapport à la population totale ayant l'âge officiel pour ce niveau d'études, exprimé en pourcentage.
6. **Taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire** : nombre d'élèves ayant l'âge officiel pour un niveau d'études donné qui sont inscrits à ce niveau par rapport à la population totale ayant l'âge officiel pour ce niveau d'études, exprimé en pourcentage.
7. **Taux d'inscription brut dans l'enseignement supérieur** : nombre d'élèves de tout âge qui sont inscrits à ce niveau par rapport à la population totale ayant l'âge officiel pour ce niveau d'études, exprimé en pourcentage.
8. **Rapport de masculinité à la naissance** : nombre de garçons nés pour chaque lot de 100 filles nées sur le total des naissances au cours des 12 mois précédant le recensement (figure A2.6) (le rapport inverse est présenté dans les tableaux A1.1 à A1.9)
9. **Espérance de vie à la naissance** : estimation du nombre moyen d'années qu'un nouveau-né vivrait selon les conditions de mortalité applicables à ce moment.
10. **Taux de mortalité infantile** : nombre de décès d'enfants âgés de moins de 12 mois par lot de 1000 naissances vivantes au cours des 12 mois précédant le recensement.

Annexe 6 – Problèmes de comparabilité entre les trois recensements

1. Participation économique

Participation au marché du travail

La population économiquement active (ou population active) fait référence au nombre total de travailleurs et de chômeurs âgés de 15 ans et plus. Entre les trois recensements, la mesure de la population active a changé.

Pour le recensement de la population et de l'habitat de 2009, les personnes âgées de 15 ans et plus devaient décrire leurs activités économiques en répondant à des questions sur le travail (le travail faisant référence à une activité économique entraînant un revenu) effectué au cours des sept journées précédant la date à laquelle la personne est recensée. Cette méthode est fondée sur le concept d'activité économique actuelle. Elle diffère de la méthode utilisée pour les recensements de 1989 et de 1999, laquelle déterminait le statut d'activité économique axé sur le concept de l'activité économique habituelle par le biais de questions portant sur l'activité principale (l'activité qui occupait le plus clair du temps) au cours des douze mois précédant le sondage.

Pour le recensement de 1989, les individus suivants étaient classés comme étant « actifs économiquement de manière permanente » : (1) individus ayant occupé n'importe quel poste pendant six mois et plus au cours de l'année de référence ; (2) individus ayant travaillé moins de six mois au cours de l'année de référence, mais ayant précisé qu'elles conserveraient leur emploi à titre permanent. Les individus classés comme étant « actifs économiquement de manière temporaire » étaient les suivants : (1) individus ayant travaillé moins de six mois au cours de l'année de référence ; (2) individus occupant un poste temporaire au moment du recensement ; (3) individus n'ayant pas travaillé depuis moins d'un mois. La population « sans emploi » comprenait les individus suivants : (1) individus ne travaillant pas au moment du recensement ; (2) individus n'ayant pas travaillé au pendant le mois précédant le recensement ; (3) individus ayant travaillé moins de six mois au cours de l'année de référence, mais qui auraient pu travailler.

En comparant les données, il faut tenir compte du fait que celles-ci n'incluaient pas au recensement de 1989 les groupes percevant une rémunération spéciale, comme le personnel diplomatique, militaire et les membres de la police, tandis que les prévisions des recensements de 1999 et de 2009 les incluaient en utilisant des facteurs de pondération, ce qui gonfle les effectifs de population.

Pour le recensement de 1999, la population active comprenait les individus ayant travaillé six mois et plus au cours des 12 mois précédant le recensement. La population sans emploi incluait les individus capables de travailler, mais n'ayant pas travaillé plus de six mois au cours des 12 mois précédant le recensement.

Pour le recensement de 2009, la population active comprenait les individus ayant travaillé pendant la semaine précédant le recensement. La population sans emploi incluait les individus n'ayant pas travaillé, mais qui cherchaient activement un emploi et étaient capables de travailler au cours de la semaine précédant le recensement.

Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs et Travailleurs professionnels et techniques

Les classifications des professions pour les recensements de 1999 et de 2009 étaient similaires : elles se fondaient sur la Classification internationale type des professions (CITP). Les professions étaient classées selon deux concepts principaux : le poste occupé ou le type de travail effectué et la compétence.

Le recensement de 1989 a utilisé un autre moyen de classification des professions axée sur un seul concept : les postes occupés ou le type de travail effectué. Le concept de compétence était exclu.

Pour les recensements de 1999 et de 2009, nous avons utilisé le groupe 1 des professions (Dirigeant ou directeur de succursale, de niveau et d'organisme) pour programmer notre variable Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs. Nous avons utilisé le groupe 2 (Professionnels de haut niveau) et le groupe 3 (Professionnels de niveau intermédiaire) pour programmer notre variable Travailleurs professionnels et techniques.

Pour le recensement de 1989, nous avons reclassé les professions des groupes 1, 2 et 3 selon la classification utilisée pour les recensements de 1999 et de 2009 (voir tableau A6.1).

TABLEAU A6.1 Classification des professions pour la programmation des variables

Groupe 1 de la classification des professions utilisée pour le recensement de 1989	Classification des professions utilisée pour les recensements de 1999 et de 2009
Législateurs, hauts fonctionnaires et directeurs	
(1) Chefs de parti, d'une institution gouvernementale et de ses sous-unités	(1) Dirigeants ou directeurs de succursale, de niveau et d'organisme
(2) Dirigeants d'établissements et d'usines	
Travailleurs professionnels et techniques	
<u>Détenteurs de diplômes</u> (3) Personnel de l'économie, de la planification, des statistiques et de la comptabilité	(2) Professionnels de haut niveau
<u>Détenteurs de diplômes</u> (04) Personnel technique (05) Personnel technique de l'agriculture et de la foresterie (06) Personnel de la science, de l'éducation et de la formation (07) Personnel de la culture et de l'art (08) Personnel de la santé (09) Personnel de la loi et de la cour d'investigation (10) Personnel du secrétariat et autre personnel col blanc	(2) Professionnels de haut niveau (3) Professionnels de niveau intermédiaire

2. Niveau d'éducation

Taux d'alphabétisation

L'alphabétisme fait référence à la capacité de lire et d'écrire un court texte sur les activités quotidiennes dans la langue nationale vietnamienne, dans une langue minoritaire ou dans une langue étrangère. Pour le recensement de 1989, tous les répondants âgés de cinq ans et plus ont dû répondre à la question portant sur l'alphabétisation. Toutefois, pour les recensements de 1999 et de 2009, seuls les individus n'ayant pas terminé l'enseignement primaire (à savoir, n'ayant pas terminé la 5^e année) ont dû répondre à la question portant sur l'alphabétisation, en présumant que tous les individus ayant terminé l'enseignement primaire étaient alphabètes.

Taux d'inscription net et brut

Selon le droit scolaire du Vietnam, le système de formation générale vietnamien comporte trois paliers et différentes exigences quant à la durée et à l'âge pour chacun d'eux : (1) l'enseignement primaire (années 1 à 5, les élèves commencent la 1^e année à l'âge de six ans) ; (2) le premier cycle de l'enseignement secondaire (années 6 à 9, les élèves qui commencent la 6^e année doivent avoir terminé l'enseignement primaire et être âgés d'au moins 11 ans) ; (3) le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (années 10 à 12, les élèves qui commencent la 10^e année doivent avoir terminé le premier cycle de l'enseignement secondaire et être âgés d'au moins 15 ans). En plus du système de formation générale, l'enseignement supérieur est également offert et comprend le collège préuniversitaire, l'université, des programmes de maîtrise et des programmes de doctorat. Pour cette analyse, l'enseignement supérieur inclut les trois à quatre années de collège préuniversitaire ou d'université, qui commencent à l'âge de 18 ans. Selon les normes internationales, l'enseignement secondaire comprend le premier et le deuxième cycle. Notre variable pour le taux d'inscription dans l'enseignement secondaire inclut le premier et le deuxième cycle au Vietnam. Pour le recensement de 1989, la question portant sur l'enseignement supérieur était exclue. Pour cette variable, nous pouvons uniquement comparer les résultats des recensements de 1999 et de 2009.

Annexe 7 – Détails sur les sources de données et les méthodes

Dans ce rapport, les auteurs ont calculé 8 des 10 indicateurs à partir des trois ensembles de microdonnées. Les mesures de l'espérance de vie à la naissance et du taux de mortalité infantile provenaient de monographies que le *Vietnam Central Population and Housing Census Steering Committee* a publiées pour chaque recensement.

Les données du recensement de 1989 provenaient du *Vietnam Population Census 1989: Estimating the Fertility and Mortality of Provinces and Ethnic Groups: Vietnam, 1989*. Nous avons calculé le taux de mortalité infantile pour les garçons et les filles et l'espérance de vie à la naissance par sexe, par pays, par zone (urbaine ou rurale) et par région. Nous avons dû ajuster les données sur la mortalité des sept régions afin de n'en former que six (voir l'annexe 4 pour en savoir davantage sur la reprogrammation des régions). Nos estimations en matière de mortalité sont fondées sur la proportion de population, afin de réajuster le taux de mortalité infantile pour les nouvelles régions. Les résultats publiés offraient uniquement des données sur la mortalité par sexe pour tout le pays. Nous avons utilisé la famille nord de Coale-Demeny pour séparer le taux de mortalité infantile par sexe pour les zones urbaines et rurales et pour les régions. Pour calculer l'espérance de vie à la naissance, nous avons utilisé le logiciel MortPak 4 et la procédure MATCH produits par les Nations Unies.

Les données du recensement de 1999 provenaient du taux de mortalité et de l'espérance de vie à la naissance. Nous avons dû ajuster les données de huit régions afin de n'en former que six. Les estimations quant à la mortalité ont été ajustées comme expliqué ci-dessus pour le recensement de 1989.

Les données du recensement de 2009 portant sur le taux de mortalité infantile et sur l'espérance de vie à la naissance provenaient des données pour les taux de mortalité infantile par sexe utilisés pour la famille nord de Coale-Demeny.